

COLOMBES

Le mag

.fr



N° 30

JUIL./AOÛT
2017

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

Le Vélib' à Colombes en 2018



Dynamiques municipales

► Découvrez toutes
les activités de l'été

Colombes en marche

► Bientôt une Maison
des associations

Entretien

► Jean-François Galland,
commissaire de police



Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur
des Travaux Publics et Privés

**VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
PAVAGE**

UFS

218, rue Michel Carré
95870 BEZONS

Tél. : 01 30 76 39 30

Fax : 01 39 61 53 24

contact@sn-ufs.fr

Triplement
certifiés



COLAS

ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

LA RICHESSE DE NOS COMPETENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

Agence de Gennevilliers Paris Ouest
2, Impasse des Petits Marais
92230 Gennevilliers

Tél. : 01 46 85 29 29

E-mail : gennevilliersparisouest@colas-idfn.com



ISOLATION Pour tous vos projets,
TRYBA est là !

DIAGNOSTIC ET DEVIS GRATUITS

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

FENÊTRES SERVICES CONFIANCE
79, Avenue de la Marne - 92600 ASNIÈRES
Tél. : 01 47 91 25 75

TRYBA

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**LA SOLUTION CONFIANCE
POUR LES SENIORS
ET LEURS PROCHES**

- Vos repas livrés 7j/7 ou à la demande
- Suivi diététique personnalisé

**AGENCE HAUTS-DE-SEINE NORD /
VAL D'OISE**

01 47 99 45 21

www.les-menus-services.com



Agence de communication
des collectivités locales
d'Île-de-France

**Reservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Colombes**

Contact :
Cynthia de Almeida 06 69 51 36 55

Les Espaces Multi-Services, 56, boulevard de Courcœur
Croissy-Beaubourg - 77435 Marne-la-Vallée cedex 2

01 64 62 26 00

groupepcmp.fr

La photo du mois



Photo : Martine Mouchy

« ON DIRAIT LE SUD... »

Elle a fait l'unanimité l'an dernier et suscité l'engouement de très nombreux habitants : la place de village provençal, conçue et entretenue par le service communal des Espaces Verts, a été réinstallée sur le parvis de l'hôtel de ville, à l'occasion de la Fête de la Cerise, début juin.

Avec ses façades en trompe-l'œil, sa fontaine, ses pelouses arborées, ses tables de terrasses de café ou encore sa pergola en paille, c'est toute l'ambiance du Sud qui s'invite à Colombes. Durant la période de canicule qui a marqué le mois de juin, les citadins ne s'y sont pas trompés : le petit village est rempli de visiteurs venus chercher de la fraîcheur dans un décor unique en son genre.

Afin que tous puissent en profiter, la municipalité a prévu de laisser le village provençal rayonner tout l'été. N'hésitez pas à venir y flâner en famille et entre amis !

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Jean-François Galland, commissaire de police

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- Commerces : les nouvelles adresses
- TPE et PME : la force du réseau local

COLOMBES EN MARCHÉ

- Boîte à outils des associations et porteurs de projets

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Le Vélip à Colombes en 2018
- Cet été, vibrez au rythme de nos activités!
- Bénéficiez de l'opération Tranquillité Vacances
- Rythmes scolaires : Colombes favorable à la semaine de quatre jours
- La « Boucle Nord de Seine » s'invite à Colombes

SPORTS

- Colombes Natation prépare déjà la prochaine saison

HISTOIRES VÉCUES

- Le hockey à travers les âges

CARNET

- Naissances, mariages, décès

6

NOS QUARTIERS

- Petite-Garenne/Vallées : Août Secours Alimentaire
- Petit-Colombes : 67 nouveaux logements rue Gabriel-Péri
- Centre : au cœur du « Village », la place Chavany
- Fossés-Jean : le long de la rue Michelet, un quartier renaît

10

12

DOSSIER

Un été en chantiers

18

20

COLOMBES DURABLE

- Les bonnes adresses pour vider sa cave ou son grenier
- Le SIAAP inaugure un nouveau tunnelier

22

24

INSTANTANÉS

- Les événements de juin, de la Fête de la Cerise à la Colombes Cup

26

35

RENCONTRE

- Jennifer Plaisant repense les espaces de travail

37

38

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle

43

44

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

46

47

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences

“ Je défendrai les intérêts de notre ville ”



Après une année de débats, de polémiques et de controverses, les processus électoraux nationaux sont enfin derrière nous. Comme me le disent beaucoup d'entre vous, l'hyper-médiatisation des élections laisse un goût amer et peut nous inquiéter quant à la stabilité de nos institutions. À Colombes, cette séquence électorale a conduit à la perte par les socialistes, éliminés dès le premier tour, des deux circonscriptions législatives qu'ils détenaient depuis 2012, au profit de deux députés inconnus des Colombiens, l'une communiste et l'autre issu de l'entourage du Président de la République. Comme je vous en avais alertés, on peut redouter que cette évolution électorale n'apporte pas grand-chose à notre ville.

Par ailleurs, les dernières lois relatives à l'aménagement du territoire et aux répartitions des compétences entre les collectivités ont laissé un goût d'inachevé. Il est possible que le nouveau gouvernement s'engouffre dans cette brèche pour continuer d'affaiblir les capacités d'action des collectivités, dont celles de certains départements. Les Hauts-de-Seine ont fait le choix de se rapprocher des Yvelines en raison d'une forte proximité de mode de gestion et de développement économique. Ce rapprochement positif pour notre territoire pourrait être remis en cause au profit d'une fusion des départements de la Petite-Couronne. Les habitants des Hauts-de-Seine paieraient alors pour les choix contestables des exécutifs socialiste et communiste

de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Les choix démocratiques arrêtés par les électeurs de notre département sans interruption depuis un demi-siècle seraient annihilés, alors que la gestion des Hauts-de-Seine par la droite et le centre droit a fait ses preuves.

Quel que soit l'enthousiasme réel ou fantasmé entourant le nouveau Président de la République, vous pouvez compter sur moi pour défendre les intérêts de notre ville et vous alerter lorsque ceux-ci seront menacés par des décisions venues du sommet de l'État et ratifiées par une Assemblée nationale aux ordres.

Dans l'attente des premières décisions à venir et de pouvoir juger la politique choisie, notre équipe municipale continue de réaliser le programme pour lequel vous lui avez fait confiance. Vous trouverez dans ce numéro toutes les actions mises en places pour vous distraire durant cette période estivale, pour ceux qui ne partent pas en vacances. Je vous souhaite un excellent été et un repos mérité.

Nicole Goueta

Maire de Colombes

Vice-présidente du département des Hauts-de-Seine

Chevalier de la Légion d'Honneur

> Vallées
/ Petite-Garenne

« AOÛT SECOURS ALIMENTAIRE », PARCE QUE LA FAIM NE PREND PAS DE VACANCES

Du 2 au 30 août, une cinquantaine de bénévoles de la paroisse Sainte-Marie des Vallées prend le relais des associations caritatives qui ferment leurs portes pendant l'été.



► L'objectif de l'opération menée par les bénévoles de Colombes est de prendre le relais des associations caritatives qui ferment leurs portes en août.

Distribution de colis-repas, accueil des personnes en grande précarité, accompagnement des enfants..., chaque été depuis 14 ans, une cinquantaine de bénévoles s'activent au 13, rue Pierre-Virol. Chaque lundi,

mercredi et vendredi, de 18h à 20h, ils préparent et distribuent des sacs repas à 2 000 bénéficiaires, soit près de 500 familles. Des ateliers pour les enfants ainsi que des distributions de gâteaux et de boissons sont aussi proposés pendant la distribution.

On recherche des bénévoles

À Colombes comme dans de nombreuses villes de France, au mois d'août, quand la plupart des associations ferment leurs portes, des milliers de personnes âgées, de familles avec de jeunes enfants et de personnes seules sont livrées à elles-mêmes pour subsister. Si 80 000 repas ont été distribués en 2016, les responsables du dispositif local soulignent que les besoins sont en forte hausse cette année. Aussi, recherchent-ils des bénévoles et des donateurs. De 30 à 40 personnes sont nécessaires chaque jour, que ce soit pour la préparation des paniers-repas, l'accueil ou la distribution.

Plus d'infos : aoutsecours92@orange.fr



REEMPLACEMENT DES ARBRES AVENUE HENRI-BARBUSSE

La quatrième et dernière tranche des travaux de replantation d'arbres sur l'avenue Henri-Barbusse sur la portion entre l'avenue Rafine et la rue Félix-Faure doit démarrer. L'état dégradé des arbres existants et les nombreux emplacements vides ont amené le conseil départemental des Hauts-de-Seine à engager une campagne de replantation.

Les platanes, retirés à partir du 24 juillet prochain seront remplacés à l'automne par des érables champêtres, ormes du Japon, noisetiers, poiriers d'ornement. Les pieds d'arbres seront végétalisés ou pavés de pierre naturelle entourée d'herbe, afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie.

Renseignements : parcsjardins@hauts-de-seine.fr

> Petit-Colombes

LE PÔLE MÉDICAL DENTYLIS A OUVERT SES PORTES BD CHARLES-DE-GAULLE

Une trentaine de praticiens est regroupée dans le nouveau centre médical et dentaire, ouvert début juillet près du quartier de la Marine.

Installé au 147, boulevard Charles-de-Gaulle, le centre médical Dentylis vient renforcer l'offre médicale dans le quartier du Petit-Colombes. Après plusieurs semaines de travaux (voir notre précédent numéro), ce nouvel équipement, conventionné par la Sécurité sociale, a ouvert ses portes aux premiers patients le 3 juillet. Il se compose de 3 pôles (dentaire, médical, radiologie) répartis sur 800 m², et regroupe de nombreux spécialistes et prestations, avec un matériel dernier cri.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h. En cas d'urgences dentaires, les praticiens vous accueillent sans rendez-vous, sur simple appel pendant les horaires d'ouverture.

Renseignements : 01 85 01 11 95



► Le nouveau centre médical et dentaire est ouvert au public depuis le lundi 3 juillet.

Photo : Alexis Goudeau

51 PLACES VIENNENT RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT PLACE ARAGON



► Le parking, géré par Q-Park, a rouvert ses portes début juillet.

Photo Studio Erick Salliet

Après la création de nouvelles places en surface rue Pierre-Expert, l'offre de stationnement pour les habitants de la Marine et du Petit-Colombes s'est encore renforcée début juillet. Avec la réouverture, après plusieurs semaines de travaux, du parking souterrain situé au 152, boulevard Charles-de-Gaulle, ce sont 51 places de stationnement supplémentaires qui sont désormais accessibles au public.

Remis aux normes, mieux sécurisé, l'ouvrage est géré par la société Q-Park, qui a pris en charge le financement de ce chantier de réhabilitation. Elle propose désormais les mêmes offres tarifaires que pour les autres parkings payants de la commune. L'équipement est ouvert tous les jours, 24h sur 24, et comme en centre-ville, la première heure est offerte.

Renseignements : www.q-park.fr

> Centre

PLACE CHAVANY UNE OASIS EN CŒUR DE VILLE

Îlot piétonnier discret niché aux confins des rues Saint-Denis et du Bournard, la place Chavany séduit chalands et clients. Les beaux jours sont en effet l'occasion d'animations que savourent sans retenue les Colombiens.

C'est le lieu de rencontre préféré des Colombiens. Conçue par l'architecte Dominique Hertzenberger, la place Chavany fait partie, avec la Venelle du Village, l'allée de la Vieille Grange et le passage de la Tonnelle, de l'ensemble du « Village », projet architectural qui a incontestablement contribué à redynamiser le centre-ville. Esthétique et accueillant, cet îlot de tranquillité au cœur de la cité permet d'échapper à la vie stressante le temps d'un verre ou d'un repas en famille.

La fontaine du centre ou le charme d'antan

La remise en service, en avril, de la grande fontaine a apporté la touche finale à la petite place, lui offrant le cachet singulier des cœurs de villages de province. Aérée, bien exposée, elle est devenue un vrai point de rencontre. Le retour d'événements festifs tels que les concerts de « Jazz à Chavany » chaque samedi de juin, a séduit et contribué à la satisfaction des nombreux restaurateurs présents.

« J'ai repris ce commerce il y a deux ans, et c'est évident : la place est beaucoup plus fréquentée



► La place Chavany, très fréquentée d'ordinaire, s'avère encore plus animée durant le mois de juin et début juillet, avec les concerts de « Jazz à Chavany », initiés par l'association Colombes Jazz, qui ont lieu le samedi après-midi. Photo : Martine Mouchy.

pendant cette période que le reste de l'année », juge Ali Nosrati, gérant du restaurant Frais & Nature. « Les concerts de jazz, c'est idéal : nos terrasses sont bondées pendant ces journées ! » Face à lui, la brasserie Ethik vit son premier été à Colombes, après une ouverture début 2017. « Nous sommes installés depuis six mois, et nous pouvons déjà voir la

différence : la place fonctionne à plein dès qu'il fait beau », explique le patron, Ali Binoumar. L'établissement organise régulièrement ses propres événements (concerts en intérieurs, brunchs animés), et s'adresse aussi bien à « la clientèle familiale, qui se déplace le week-end, qu'aux professionnels, qui font leur pause déjeuner en semaine ».

> Fossés-Jean
/ Bouviers/Stade

LE LONG DE LA RUE MICHELET UN QUARTIER RENAÎT

La municipalité et ses partenaires financiers ont été invités le 7 juin à une visite des trois chantiers menés par Colombes Habitat Public dans le cadre du projet de renouvellement urbain.



► Nicole Goueta, maire de Colombes, et Caroline Coblentz, conseillère régionale et première adjointe, ont suivi avec la délégation invitée l'avancée des chantiers menés par Colombes Habitat Public. Photo Xavier de Torres

Le bailleur social Colombes Habitat Public est actuellement maître d'ouvrage de la réhabilitation du 11, rue Michelet et de la tour Z, ainsi que de la déconstruction du 35, rue Michelet. Plus de 430 logements sont concernés par ces travaux lancés dans le cadre du projet de rénovation des Fossés-Jean. L'Office a invité le mercredi 7 juin ses administrateurs et partenaires, au premier rang desquels la Ville, le conseil départemental et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, à une visite de chantier dans ces trois bâtiments.

Le 11 rue Michelet est incontestablement l'opération la plus avancée. Seize mois de travaux et 4 millions d'euros de budget ont permis de reprendre les façades, de mettre aux normes et rénover chaque appartement, de réaménager le hall, la loge du gardien, le local à déchets, et de remettre à neuf toutes les parties communes.

Tour Z et 35, rue Michelet

À la tour Z, les travaux, prévus jusqu'en 2018, concernent 236 logements. Le rez-de-chaussée sera transformé via l'édification d'un hall plus lumineux, grâce à l'installation d'un dallage en grès et de murs carrelés. L'entrée demeurera ainsi unique et sécurisée. La visite a également permis de montrer les efforts consentis par Colombes Habitat Public dans la modernisation de ses 17 stations de chauffage, et la rénovation de 3 100 mètres de réseaux enterrés.

S'agissant du 35, rue Michelet, la démolition débutait tout juste (*voir notre précédent numéro*). Le « grignotage » de l'immeuble se terminera en août. C'est la dernière étape d'un projet qui aura nécessité un budget de 4 millions d'euros. Ce fut également la dernière étape de la visite, qui s'est achevée dans la foulée.



DE NOUVEAUX JEUX AU PARC CAILLEBOTTE

Le plus grand espace vert communal de Colombes bénéficie désormais lui aussi d'une aire de jeux entièrement renouvelée. Un mois de travaux a été nécessaire pour procéder au remplacement des

structures existantes. Depuis le 7 juillet, les enfants peuvent profiter de deux nouvelles structures ludiques, dont l'une accessible PMR, et de jeux à ressorts, installés sur un sol amortissant garantissant leur sécurité.

JEAN-FRANÇOIS GALLAND, COMMISSAIRE DE POLICE

« NOTRE DÉTERMINATION DEMEURE INTACTE »



► Le commissaire de police Jean-François Galland a pris ses fonctions à Colombes en avril 2015. Photos : Xavier de Torres

Le commissaire Jean-François Galland commande depuis 2015 la Police Nationale à Colombes. Il explique comment ses missions en matière de sécurisation et de protection se sont renforcées, et revient sur les actions menées en matière de lutte contre les vols et le trafic de stupéfiants.



► La coordination entre la Police nationale et municipale passe par la tenue de réunions hebdomadaires à l'hôtel de ville, en présence d'Alain Faugeras, directeur Sécurité et Prévention, de Nicole Goueta, maire de Colombes, et de Jean-Paul Bolufer, adjoint au maire délégué à la Sécurité.



► La police nationale poursuit au quotidien sa lutte contre le trafic de stupéfiants, avec le soutien des forces de police municipale.



“

La lutte contre le trafic de stupéfiants a connu une évolution significative

”

Avec les vacances d'été, la Police nationale réactive le dispositif « Tranquillité Vacances ». Quels conseils de sécurité donnez-vous à ceux qui partent en congés pour plusieurs semaines ?

L'objectif est de dissuader le potentiel cambrioleur de passer à l'acte et d'éviter de lui faciliter la tâche : les portes doivent être verrouillées et pas simplement claquées. Toutes les issues doivent être fermées et il ne faut pas laisser d'objets de valeur en vue, ou des clefs cachées dehors. Il ne faut pas signaler son absence par des mots écrits sur les portes, ou des messages téléphoniques : au contraire, il est essentiel de créer une illusion de présence, par exemple par le passage régulier d'une personne de confiance qui relèvera votre courrier.

Aussi élémentaires que puissent paraître ces conseils, nous déplorons trop souvent des négligences dans leur mise en application. Je profite de l'occasion pour rappeler qu'il est impératif de signaler immédiatement tout comportement suspect en composant le 17, afin que l'information puisse conserver un intérêt opérationnel.

Depuis votre arrivée, quelle a été l'évolution la plus significative en matière de lutte contre la délinquance ?

Les événements tragiques que la France a connus en matière de terrorisme ces deux dernières années nous ont conduits à devoir recentrer une partie de notre activité sur des missions de surveillance et de protection, notamment des établissements scolaires, des lieux de culte, des locaux de police. Pour autant, nous avons poursuivi nos efforts dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, qui impacte fortement certains quartiers. C'est dans ce domaine que l'évolution est la plus significative. Ce bilan repose à la fois sur des opérations de police donnant lieu à des interpellations, mais également sur des mesures de prévention situationnelle, mises en place dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Ville et les bailleurs. Beaucoup reste à faire, mais notre détermination demeure intacte.

La lutte contre les vols par effraction figure-t-elle toujours parmi vos objectifs prioritaires ?

La lutte contre la délinquance d'appropriation en général, et contre les vols par effraction en particulier, figure au rang des priorités qui nous ont été fixées par le ministre de l'Intérieur. À ce titre, le nombre de vols par effraction est en baisse depuis le début de l'année. Mais je reste persuadé que nous disposons d'une marge de progression. Comme je l'ai indiqué, elle repose sur une plus forte mobilisation des citoyens dans le signalement des comportements suspects. Une bonne interpellation a souvent à son origine un bon requérant.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confronté ?

Elles résident dans la multiplication des incivilités, et l'incapacité des personnes à vivre ensemble. Cela se traduit par une intensification des appels aux forces de police et l'impossibilité, pas toujours bien comprise, de répondre à toutes les sollicitations. Nous sommes un service d'urgence et nous devons prioriser nos interventions. Il est légitime que des appels au secours ou un accident corporel de la circulation soient prioritaires sur un appel concernant une musique un peu trop forte.

Êtes-vous satisfait du partenariat mis en place avec la police municipale ?

Notre coordination se base sur une convention signée par le maire et le préfet des Hauts-de-Seine en avril 2015. Au-delà de l'esprit du texte, comme toute forme de partenariat, c'est avant tout une histoire de femmes et d'hommes qui ont envie de s'inscrire dans une démarche constructive. À ce titre, je me félicite de la très bonne coopération avec le directeur de la sécurité et prévention, Alain Faugeras. Dans le respect de nos missions et du domaine de compétence de chacun, nous œuvrons au quotidien à mettre en forme la complémentarité de nos deux forces, au service de la sécurité des Colombiens.

UN ÉTÉ EN CHANTIERS

Pas de repos pour les services municipaux ! Entretien, rénovation et création d'équipements sont au programme durant la période estivale, avec un objectif affirmé : profiter des deux mois de vacances scolaires pour préparer la rentrée.

La période estivale est un moment clé pour la Ville et ses services techniques. Durant les mois de juillet et août, les agents sont à pied d'œuvre pour mener des interventions de modernisation, d'entretien et de rénovation, qu'il s'agisse de l'intérieur comme de l'extérieur des bâtiments. Profitant de l'absence des enfants, les équipes de la Ville investissent notamment les établissements scolaires, et procèdent aux menues réparations comme aux réaménagements d'envergure.

L'accessibilité en action

Dans le cadre de son Agenda d'accessibilité programmée (ADAP), la Ville réalise de nombreux travaux de mise aux normes des équipements publics. Au total, vingt-deux bâtiments, dont onze écoles, sont concernés par ces

aménagement à partir de cet été. Ceux-ci devraient permettre de rendre toutes les activités et services accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des écoles mieux sécurisées

L'actualité oblige à une vigilance de tous les instants, spécialement s'agissant des enfants. Afin de répondre aux nouvelles nécessités en matière de sécurité et aux exigences du plan Vigipirate, la municipalité a décidé d'allouer des moyens supplémentaires aux établissements scolaires. La Ville collabore ainsi cette année avec la préfecture et l'Éducation nationale pour installer un matériel adapté à l'intérieur et aux abords des écoles. Cela se traduira cet été par l'installation dans une dizaine d'établissements scolaires

de la commune de visiophones, d'alarmes anti-intrusions, de clôtures et de palissades rehaussées. Coût global estimé des opérations : 900 000 €, avec une participation de l'État à hauteur de 683 000 €.

Le renouvellement urbain se poursuit aux Fossés-Jean

L'été verra également se poursuivre et s'amplifier les travaux liés au renouvellement urbain des Fossés-Jean/Bouvières, avec la fin de la déconstruction du 35, rue Michelet, et la poursuite de la construction du futur pôle d'équipements publics (voir aussi p.9). Des travaux auxquels viendront s'ajouter, d'ici la prochaine année scolaire, la restructuration et l'extension du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.



Chiffres clefs

19

interventions sur voirie
prévues cet été

900 000 €

financements dédiés à la
sécurisation des écoles

10

crèches au centre de
travaux de rénovation

22

équipements publics mis aux
normes d'accessibilité

700 m²

surface de la crèche en construction
au Petit-Colombes

DES ÉCOLES À LA VOIRIE, UN PATRIMOINE À ENTREtenir

Groupes scolaires, crèches, équipements sportifs, bâtiments administratifs... Cet été, la Ville est sur tous les fronts pour rénover équipements et bâtiments publics. Point capital : la sécurisation des écoles avec l'installation de visiophones, d'alarmes anti-intrusions et/ou de clôtures et palissades rehaussées (pictogramme 🚧).



► De nombreux travaux sont prévus à l'école Hoche cet été, notamment la pose d'un nouveau revêtement de sol dans les salles dédiées à l'accueil de loisirs.

Dans les écoles

École maternelle Hoche

Remise en peinture de l'entrée côté rotonde, et du dortoir du rez-de-chaussée

École élémentaire Hoche

Remise en peinture du couloir du 1^{er} étage et du hall couvert, remise en peinture et rénovation du sol du hall de la direction, nouveau revêtement de sol pour l'accueil de loisirs, remplacement des dalles de faux plafond

École élémentaire Ambroise-Paré

Remplacement de 8 portes, dont 6 portes d'entrée, rénovation de

la salle de restauration, travaux de désenfumage

École élémentaire Léon-Bourgeois

Remise en peinture de l'entrée 3, du couloir du 1^{er} étage, des toilettes du rez-de-chaussée, changement de 4 portes

École maternelle Henri-Martin

Réparation du mur extérieur, remise en peinture et réparation du chauffe-eau de l'office

École élémentaire Marcelin-Berthelot

Installation d'éclairages LED dans le gymnase

École maternelle Reine-Henriette

Remise en peinture d'une salle de classe, désenfumage de l'escalier

École maternelle Victor-Hugo

Remplacement des stores du dortoir

École élémentaire Victor-Hugo

Changement de porte de la salle de restauration

École élémentaire Buffon

Rénovation des sanitaires du rez-de-chaussée

École maternelle La Tour d'Auvergne

Remplacement des portes du préau

École Charles-Péguy

Remplacement de 5 portes, remise en peinture de la bibliothèque

École maternelle Anne-Franck

Réfection des sols du réfectoire et des couloirs

École maternelle Denis Papin

Installation de stores à projection dans la bibliothèque et une salle de classe

École maternelle Charles-Perrault

Reprise du béton de l'auvent

🏫 **École maternelle Gustave-Bienvêtu**

Mise aux normes des sanitaires

🏫 **École élémentaire Maintenon**

Installation de brise-vues sur la clôture

Dans les crèches

Crèche Les Moineaux

Remplacement du revêtement du sol

Crèche Les Rossignols

Rénovation de la salle de bains du 1^{er} étage

Crèche Les Cigognes

Remise en peinture d'une section

Crèche Les Goélands

Remise en peinture de l'atrium et de deux sections

Crèche Les Colibris

Rénovation du mur mitoyen



► Outre les travaux d'entretien et d'embellissement dans les structures de la petite enfance, durant l'été la construction de la nouvelle crèche du Petit-Colombes, d'une capacité de 30 berceaux.

Dans les équipements municipaux

Patinoire municipale

Réfection des sanitaires et des vestiaires, création de sanitaires dédiés au personnel, révision des enceintes

Tapis Rouge

Rénovation du parquet

Tennis du parc Lagravère

Reprise de la terre battue des courts intérieurs sous bulle



► Comme c'est le cas tous les deux ans au moins, la Ville reprend durant l'été la terre battue de plusieurs courts du parc Lagravère. Les terrains situés sous les bulles sont concernés cette année.

Cimetière ancien

Remise en peinture du bâtiment administratif

Sur la voirie

Place du Souvenir

Reprise des canalisations d'eau potable

Rue de l'Orme et rue Eugène-Trupin

Travaux d'assainissement, et, rue de l'Orme, réfection de la voirie

Avenues Ménelotte, rue Eugène-Turpin

Réfection partielle de la voirie

Avenue du Drapeau

Enfouissement des réseaux, et, à partir de septembre, travaux d'éclairage public

Rue Victorien-Sardou

Enfouissement des réseaux, puis travaux d'éclairage public

Rues Joseph-Deville, Léon-Bourgeois, René-Appere et rue de la Tour d'Auvergne

Enfouissement des réseaux

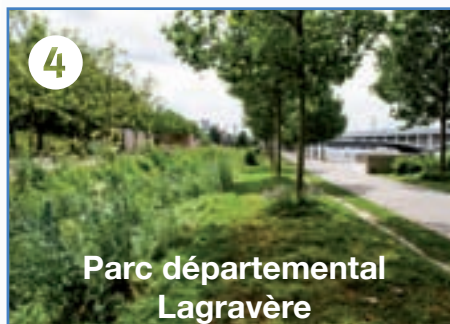
Rue d'Estienne d'Orves et rue Ampère

Renouvellement ou raccordement EDF

Rues Massenet, Georges-Bizet, André-Messenger, et avenue Louise de Bettignies

Travaux d'éclairage public

Consultez la carte des opérations programmées : travaux d'envergure ou d'entretien, ils seront menés pendant les vacances par la municipalité et ses partenaires.



Parc départemental Lagravère

Requalification et extension du parking visiteurs



Patinoire municipale

Réfection et création de sanitaires



École Ambroise-Paré

Rénovation du réfectoire



Crèche de la Marine

Construction d'un nouvel équipement de 700 m², boulevard Charles-de-Gaulle

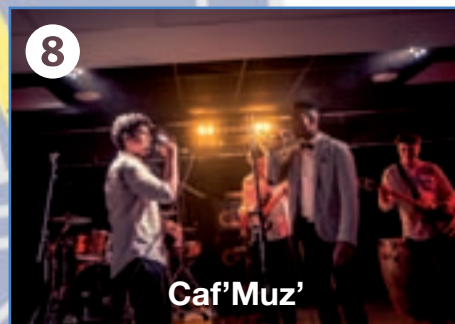


Crèche Les Goélands

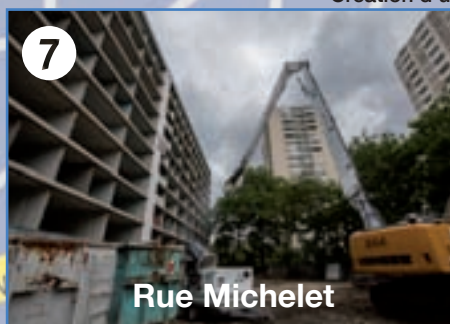
Remise en peinture de l'atrium et de deux sections



Rénovation des quais et accès voyageurs par la SNCF



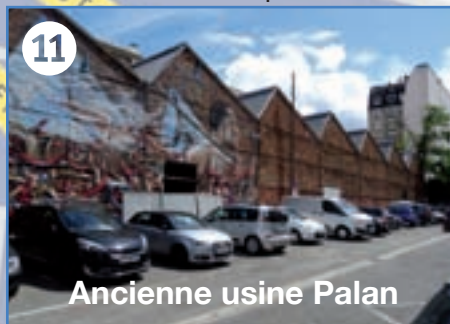
Création d'un sas insonorisé



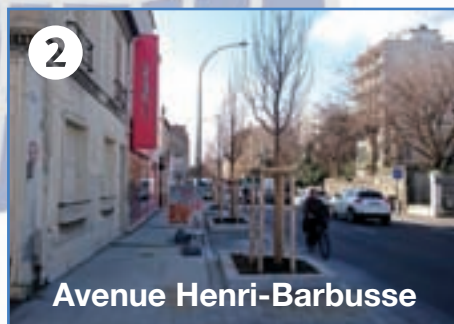
Travaux de renouvellement urbain : grignotage du 35 rue Michelet, construction du pôle d'équipements et de l'immeuble Diapason



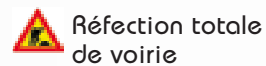
Reprise des canalisations souterraines



Réaménagement du parking



Dernière tranche de travaux de replantation d'arbres, entre l'avenue Rafine et la rue Félix-Faure



CET ÉTÉ, PROFITEZ DES NOUVEAUTÉS

Flâner à la recherche d'un produit coup de cœur, préparer un projet immobilier, se faire un petit plaisir sur le marché : autant de propositions variées à retrouver dans notre sélection locale de nouveaux commerces !



Photos : Alexis Gourdau

Agence Stéphane Plaza : les pros de l'immobilier

Située tout près du musée d'Art et d'Histoire, l'agence Stéphane Plaza a pris ses quartiers à Colombes. Pour vendre ou acheter votre bien, n'hésitez pas à solliciter ses conseillers qui vous feront profiter de leurs connaissances du marché. Accueil, écoute, conseils avisés, l'équipe du célèbre animateur s'efforce de vous accompagner, quelle que soit l'orientation de votre projet.

6, rue Gabriel-Péri, ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Renseignements : 01 42 42 33 33 ou www.stephaneplazaimmobilier.com



Un nouveau fleuriste au marché Wiener

Le petit marché de la place Wiener a accueilli ces dernières semaines un nouvel exposant. Malek Layadi, fleuriste venu du Val d'Oise, propose aux amateurs de jolies fleurs un grand choix de produits de saison, sélectionnés avec passion. Tout comme son père avant lui, Malek réalise, sur place, compositions et bouquets, de pivoines et d'hortensias pendant l'été par exemple. Amateurs de senteurs et de couleurs, ne manquez pas ce nouveau rendez-vous !

Présent le vendredi sur le marché Wiener de 16h à 20h



Amateurs de découvertes, le brocanteur « Les Curieux » vaut le détour

Nouvellement installé dans le quartier Europe, le brocanteur « Les Curieux » est là pour vous inciter à l'être aussi ! L'équipe familiale sélectionne au gré des inventaires et successions des beaux objets, bibelots et mobilier ancien, disponibles à des prix très accessibles. De quoi provoquer quelques achats coup de cœur, au fil de vos envies et de vos passages !

131, rue des Renouillers, ouvert le samedi et le dimanche de 15h30 à 19h30. Renseignements : 01 47 80 95 19

En bref

• **De nouvelles installations pour pérenniser le marché Wiener.** Le marché de la place Wiener a bénéficié ces dernières semaines d'aménagements précieux pour l'avenir. La Ville a en effet procédé à l'installation de nouveaux boîtiers électriques, et d'une borne à eau, pour que les commerçants soient autonomes pendant la journée d'ouverture du vendredi. Un local situé au 13, rue Wiener, leur servira de lieu de stockage, avec des sanitaires également disponibles sur place.

TPE ET PME LA FORCE DU RÉSEAU LOCAL

25 entrepreneurs et professions libérales se réunissent chaque semaine à l'Avant Seine pour stimuler leur activité. Une initiative à succès : 392 000 euros ont été engrangés cette année. Explications avec François Lempereur, producteur audiovisuel et président de ce groupe.



► François Lempereur

Comment est né votre réseau ?

Au départ, nous étions quelques amis et des relations de travail. Ce n'est qu'en juillet 2016 que nous avons rejoint le réseau d'affaires professionnel américain Business Network International (BNI). Ce groupement met en relation de nombreux professionnels prêts à vous recommander. Et cela se répercute sur votre chiffre d'affaires.

Quelles sont les professions représentées dans votre groupe ?

Notre antenne colombienne, comme chaque groupe de travail de BNI, n'a qu'un seul représentant par profession, pour éviter les conflits d'intérêts. Elle réunit principalement 25 petites entreprises, professions libérales et salariés occupant des fonctions commerciales au sein de grands groupes, pour la plupart colombiennes. Le spectre des métiers est très large : diagnostiqueur immobilier, avocat du travail, artiste peintre, expert-comptable, assistant personnel, graphiste, etc. Nous attendons une sophrologue et recherchons un architecte et un avocat fiscaliste.

Comment fonctionnez-vous ?

Nous nous réunissons chaque mardi matin, de 7h30 à 9h, à l'Avant Seine/Théâtre de Colombes. La présence



► Le concept de Business Network International, venu des USA, permet à chaque membre du groupe de faire profiter l'assistance de son expertise et de ses contacts. Photos Alexis Goudeau

des membres est essentielle. Si l'un d'entre nous est empêché, il doit se faire représenter. L'essence même de nos rendez-vous dépend de cet engagement. L'émulation naît d'échanges réguliers. Toute absence handicape le process et nuit aux affaires.

Chaque réunion semble très structurée...

Oui. Chaque membre a une minute pour présenter ce qu'il fait, et ce qu'il recherche. Si nous nous connaissons tous, il est fréquent que des invités participent à nos réunions, comme Caroline Coblentz, première adjointe au maire, qui a appuyé l'an dernier le lancement de ce groupe à Colombes. Chaque membre peut baser son propos sur une réussite professionnelle vécue dans la semaine, à moins qu'il ne fasse part au groupe d'un retour positif de l'un de ses clients.

Quel bilan dressez-vous de votre première année ?

Nous comptons 563 recommandations de membres par d'autres membres du groupe à des tierces personnes. Bilan financier : 392 000 euros ! Si l'agent immobilier du groupe vend une maison grâce à l'un d'entre nous, nous comptons dans le chiffre d'affaires la commission qu'il recevra sur la vente. Et, bien entendu, aucun pourcentage n'est reversé au BNI !

LES BONNES ADRESSES POUR VIDER SA CAVE OU SON GRENIER

Le printemps et l'été sont souvent l'occasion d'un grand marathon de tri, de lavage et de rangement dans nos logements. Petit rappel des bonnes pratiques pour garantir la valorisation de vos déchets.



Vos pneus, palettes, gravas ou pierres, appareils ménager, miroirs, vitres sont à déposer en déchèterie mobile ou fixe : service gratuit avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Déchèteries fixes de 14h à 18h30 du lundi au vendredi. Samedi de 9h à 18h30 et dimanche 9h à 12h30 (sauf jours fériés) :

Nanterre

59, avenue des Guillaumes
01 47 29 12 22

Gennevilliers

93, rue des Caboeufs
01 40 87 42 26

Déchèteries mobiles : 14h-18h30

Marché Aragon/Petit-Colombes

Tous les lundis
Place du marché

Fossés-Jean

Tous les vendredis et 2^e samedi du mois
Allée Irène et Frédéric Joliot-Curie



Pour vos déchets végétaux, trois solutions s'offrent à vous :

- Collecte en porte à porte, une fois par semaine, du printemps à l'automne en dehors du 15 juillet au 20 août. Sacs disponibles à l'hôtel de ville et en mairie de proximité.
- Déchèteries fixes ou mobiles.
- Compostage individuel ou collectif avec vos déchets de cuisine.

Attention : la collecte des déchets végétaux est suspendue en été entre le 15 juillet et le 20 août.



Matelas



Sommiers



Planches



Meubles



Moquette



Vieille ferraille, etc.

Vos matelas, sommiers, planches, meubles, moquette, vieille ferraille, sont collectés gratuitement par prise de rendez-vous.
Tél : 0 800 892 700



Vos vêtements feront certainement des heureux... Pensez aux associations

Emmaüs Nanterre

124, Avenue Pablo-Picasso
01 47 78 12 07

Secours populaire Colombes

549 Rue Gabriel-Péri
01 47 84 89 72

LE NOUVEAU TUNNELIER « NICOLE » VA ENTRER EN ACTION À L'USINE SEINE AVAL

Pour améliorer la qualité du traitement des eaux usées d'Île-de-France, le SIAAP construit une galerie souterraine de 1,1 km qui sera percée grâce à un tunnelier, baptisé le 28 juin dernier par Nicole Goueta, marraine de l'équipement.

Donner son nom à un tunnelier, voilà qui n'est pas courant ! Dans le cadre de la rénovation de l'usine Seine Aval, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) doit construire une nouvelle galerie souterraine, qui transportera les eaux usées vers la filière biologique du complexe. Pour la percer, le syndicat a recours à un tunnelier, machine impressionnante similaire à celles utilisées pour construire les prolongements de ligne de métro.

Comme c'est la tradition, ce tunnelier a été baptisé, le mercredi 28 juin, sur le site de Seine Aval, à Saint-Germain-en-Laye, en présence de Belaïde Bedreddine, président du SIAAP, Jacques Olivier, directeur général, et Nicole Goueta, maire de Colombes et administratrice du SIAAP. L'élue était présente en tant que « marraine » de ce nouvel équipement, qui portera désormais son prénom !

Mise en service en 1942, l'usine Seine Aval est un acteur clef de l'action du SIAAP. Le complexe, qui s'étend sur 800 hectares, assure en effet le traitement des eaux usées de 6 millions d'habitants en Île-de-France. Pour améliorer la qualité de ce traitement, et répondre aux objectifs de protection de l'environnement imposés par l'Europe, l'usine fait l'objet



► Nicole Goueta, en tant que maire de Colombes et administratrice du SIAAP, s'est rendue à Saint-Germain-en-Laye pour inaugurer le tunnelier dont elle est la marraine.

depuis plusieurs années d'un vaste chantier de rénovation. La galerie souterraine percée par le tunnelier « Nicole », qui s'étendra sur 1,1 km à 20 mètres de profondeur, constitue une partie importante de ces opérations prévues pour s'achever en 2020.

LE LYCÉE JEANNE D'ARC PRIMÉ

C'est une belle récompense qui est venue souligner le 9 juin dernier les efforts de 24 collégiens de Jeanne-d'Arc. Les élèves ont participé au trophée Idée trophée Junior, lancé par le conseil départemental pour promouvoir l'engagement des établissements scolaires dans des actions de développement durable. Grâce

à leur campagne de sensibilisation contre le gaspillage de pain, et à la mise en place, couronnée de succès, du compostage, l'établissement a remporté le premier prix ! Une consécration qui s'accompagnait d'un chèque de 2 500 €, idéal pour entreprendre d'autres actions dans ce domaine.

En bref

• **Espace Info Énergie.** Une nouvelle permanence se tient le dernier mercredi de chaque mois, au pôle Développement Urbain, 42, rue de la Reine-Henriette,

de 14h30 à 17h. Un conseiller info énergie est à votre disposition, si vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat.

BOITE À OUTILS

DES ASSOCIATIONS ET PORTEURS DE PROJETS

Avec une troisième édition consécutive du forum des associations les 8 et 9 septembre et une Maison des associations qui ouvrira ses portes cet automne, la municipalité souhaite donner aux associations l'opportunité de se développer et de faire connaître leurs multiples activités. Revue de détail des actions menées et à venir.



► 160 associations sont attendues pour la troisième édition du forum des associations, événement très attendu, qui se tiendra comme chaque année à l'Avant Seine le vendredi 8 septembre, de 17h à 20h et samedi 9 septembre, de 10h à 19h.

Photo Martine Mouchy

Forum des associations les 8 et 9 septembre

La troisième édition du forum des associations se tiendra comme chaque année à l'Avant Seine le vendredi 8 septembre, de 17h à 20h et samedi 9 septembre, de 10h à 19h. Cet événement annuel permet à plus de 5000 participants de prendre connaissance en

une seule visite de l'ensemble des activités proposées par quelque 160 associations, aussi bien dans les domaines sportifs, culturels ou de la petite enfance.

À noter cette année: visiteurs et exposants auront la possibilité de se restaurer tout au long de la journée. Concert de clôture: samedi soir, à 19h.

Une Maison des associations dès l'automne

Elle était très attendue... À partir de l'automne, les associations de Colombes bénéficieront d'un espace de 140 m² au rez-de-chaussée de la direction de la Culture et de la Vie associative. À leur disposition, dans ce bâtiment du XIX^e siècle qui a abrité en son temps la première mairie de Colombes: une salle de réunion de 50 m², un espace de travail partagé avec des ordinateurs, un accès internet et de la documentation actualisée et spécialisée

Un espace de rendez-vous pour les permanences

«L'espace accueil» sera entièrement repensé. L'équipement, très convivial dans sa conception, est destiné à la fois à accompagner, héberger et outiller les associations. Il permettra aussi de dispenser des formations sous forme de conférences, de cours, ou de petits-déjeuners, le samedi matin, autour d'un intervenant, sur différentes thématiques.

Des permanences de spécialistes seront également programmées, à un rythme régulier avec un accompagnement personnalisé, notamment lors de l'appel à subventions.



► La journée de la vie associative qui s'est déroulée le 25 mars dernier a permis de concerter les associations sur les outils dont elles souhaitent bénéficier. Le fonctionnement de la Maison des Associations était au cœur des discussions.

Photo Xavier de Torres

Un portail des associations

Depuis septembre 2016, un portail dédié animé par le service de la Vie associative permet aux associations de remplir leur dossier de demande de subvention en ligne. 162 comptes ont déjà été créés.

Un guide pratique

Un guide pratique sous forme numérique sera prochainement disponible sur le portail et le site de la Ville. Il clarifiera le cadre associatif légal et recensera l'ensemble des procédures à suivre. Les demandes de subventions s'effectueront ainsi en toute transparence et équité.

Une newsletter

Depuis le mois de mars, une newsletter numérique est publiée par le service de la Vie associative. Elle permet aux associations de la Ville d'être informées trois fois par an de l'actualité locale les concernant, de revenir sur les dernières évolutions législatives et de publier des petites annonces, notamment pour la recherche de bénévoles.



► INTERVIEW

Rachid Chaker,
adjoint au maire
délégué à la Vie
associative

“ Donner un nouvel élan à la vie associative ”

Pourquoi ouvrir une maison des associations ?

Cette ouverture répond à une forte demande des associations. C'est également la réalisation d'une promesse de campagne. Nous allons ouvrir un espace dédié aux associations, un lieu de travail qui leur permet de développer ensemble leurs projets avec toutes les ressources nécessaires. Pour les Colombiens, cet espace présentera l'avantage de regrouper en un seul lieu toutes les informations relatives aux activités proposées par ces structures.

En 2016, 81 événements ont été co-organisés avec la ville. Quel est le sens de ce partenariat ?

Les associations participent de la vie de la cité. Leurs adhérents sont des acteurs pivots du dynamisme local. Secteur public et secteur privé travaillent ainsi de concert au service des Colombiens. Nous faisons d'ailleurs fréquemment appel à elles lorsque nous organisons nos propres événements : les fêtes de la musique et de la Cerise, les fêtes de quartier, les Tap... C'est parce que cette collaboration est essentielle qu'en dépit d'un contexte budgétaire difficile, nous avons maintenu un montant de subventions de 3,5 millions d'euros en 2017.

Qu'attendez-vous de cette nouvelle édition du forum des associations ?

Pour la troisième année consécutive, ce forum donne l'occasion aux associations de présenter leurs activités aux citoyens qui se rendent compte ainsi de la diversité exceptionnelle de l'offre proposée !

Avec le guide des associations, dont la sortie prochaine devrait permettre aux habitants d'appréhender l'exhaustivité de l'offre proposée, le guide pratique, la newsletter, le portail et la Maison des associations, nous aurons atteint l'objectif que nous poursuivons avec Madame le Maire depuis le début du mandat : donner un nouvel élan à la vie associative colombienne.

▼ Au salon de la mini-entreprise



Développer l'esprit d'entreprise dès l'école, c'est le but du Salon des mini-entrepreneurs d'Île-de-France, qui s'est tenu cette année le 24 mai à l'Avant-Seine. Ce forum rassemblant plus de 300 jeunes issus des établissements de la région avait un air de concours Lépine. Avec le soutien de l'association organisatrice Entreprendre pour Apprendre, de leurs enseignants et d'entrepreneurs, ces collégiens, lycéens et étudiants ont présenté des mini-sociétés conçues pour promouvoir un produit ou un service original. Batteries solaires, presse-dentifrice, applications pour smartphone... En tout, 44 jeunes entreprises ont ouvert leurs stands pendant cette journée.

▼ Première édition de l'éco-rallye citoyen!



Sensibiliser les familles aux enjeux du développement durable, tout en célébrant l'esprit olympique de Colombes : tel était le double objectif du premier éco-rallye organisé dans le cadre de la Semaine du développement durable. Le 3 juin, 25 participants se sont dirigés vers différents lieux comme le musée d'art et d'histoire, ou la prairie du Moulin-Joly où les attendait à chaque fois une nouvelle épreuve. Quiz sportif, jeu d'observation, collecte sur les berges de Seine... Autant de défis à relever avec la participation de nombreux élus. Ces derniers étaient présents en fin d'après-midi pour remettre des lots à l'ensemble des participants! Photos Alexis Goudeau

▼ Les enfants du « Coup de pouce » récompensés



Le dispositif «Coup de pouce Clé», bientôt trentenaire, démontre année après année son utilité. Destiné à aider les élèves de CP dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture, lors d'ateliers en petits groupes, ce programme a bénéficié cette fois à 223 enfants de Colombes, sur 18 écoles participantes. Ces jeunes et leurs familles ont été invités, comme c'est la tradition, à une cérémonie de fin d'année le 8 juin à l'hôtel de ville. Reçus par Leila Leghmara, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, les élèves se sont vus remettre leur attestation de fin d'année, qui célèbre leurs efforts, et deux cadeaux : un cahier de vacances et un livre offert par l'association Coup de Pouce! Photos Alex Bonnemaison

▼ Une braderie propice à la flânerie



Bonnes affaires, produits gourmands et curiosités : le programme proposé samedi 10 juin par l'association Colombes Cœur de Ville a fait le bonheur des promeneurs rue Saint-Denis, en marge de la fête de la Cerise. À l'occasion de la 11^e braderie des commerçants, la grande rue piétonne était en effet placée, plus que jamais, sous le signe du shopping et des coups de cœur. Les petits n'ont pas été oubliés durant cette journée puisqu'un stand de maquillage leur était également dédié!

▼ Commémoration du 18 juin



Anciens combattants, élus et représentants d'associations mémorielles se sont réunis le dimanche 18 juin devant la stèle du Général-de-Gaulle, rue du Bournard, à l'occasion de la commémoration de son appel de 1940. Ce message plein d'espoir reste le symbole de la Résistance, vue comme une flamme « *qui ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Claude Dutems, vice-président de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, en a offert une lecture durant la cérémonie, au cours de laquelle Nicole Goueta, maire de Colombes, et Arnold Bauer, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, ont aussi pris la parole. *Photos Martine Mouchy*

▼ Une 4^e Colombes Cup réussie



Manifestation incontournable pour les amoureux du ballon rond, la 4^e Colombes Cup, pilotée par les services de la Ville, a rassemblé plus de 350 footballeurs et footballeuses le mercredi 28 juin. Trois tournois, l'un dédié aux « mini-pouces » (8-11 ans), le deuxième aux filles de 14-17 ans et le troisième aux 11-13 ans, se sont déroulés en simultané sur les terrains du stade Yves-du-Manoir. De nombreux élus, dont Sébastien Perrotel, adjoint au maire délégué à la Jeunesse et aux Sports, Diane de Longueville et Gaëlle Moncomble, conseillères municipales déléguées respectivement aux Centres de Vacances à l'Accompagnement et l'Orientation des jeunes, étaient présents pour les soutenir, et leur remettre à l'issue des matches des coupes récompensant leurs efforts ! *Photos Alexis Goudreau*

► UNE FÊTE DE LA MUSIQUE... TRÈS CHALEUREUSE !



C'est la tradition chaque année le 21 juin : l'arrivée de l'été se fête en musique à travers la France, et Colombes ne fait pas exception ! Dès le début de l'après-midi, les premières notes se sont fait entendre dans plusieurs quartiers de la Ville. Au Petit-Colombes, c'est à la médiathèque, puis place Aragon, que le public a pu s'initier aux percussions et suivre la chorale M'Eloidy.

La scène du parc Caillebotte accueillait en soirée les jeunes lauréats des Tremplins chant et musiques actuelles, heureux de pouvoir transmettre leur passion et leur talent au public. En tête d'affiche : le groupe Kimbala, qui a offert un concert aux effluves de rock, de salsa et de reggae.

Dans le centre-ville, en raison des fortes températures, c'est sur le parvis et à l'ombre du Conservatoire que les représentations ont eu lieu. Musique de chambre, jazz, musiques classiques et actuelles se sont succédé dès 14h. Des jeunes adhérents des ateliers du Conservatoire, aux ensembles orchestraux adultes, chaque génération a su apporter sa note personnelle à cette journée festive mais caniculaire ! *Photos Xavier de Torres*



LE VÉLIB' À COLOMBES EN 2018

Déplacement

Le célèbre dispositif Vélib' fait son entrée à Colombes ! La municipalité devrait accueillir en 2018 cinq à six stations de vélos en libre-service, pour la plus grande satisfaction des Colombiens



► L'ensemble des Vélib' aura d'ici le printemps 2018 un nouveau visage, conçu par la société Smoovengo. (visuel non contractuel)

Simple et efficace, le système de locations en libre-service Vélib' n'en finit pas de conquérir de nouveaux utilisateurs ! Lancé pour la première fois à Paris le 15 juillet 2007 avec succès, le système s'est ensuite installé dans d'autres villes comme Rennes, La Rochelle et même à Barcelone et Montréal. On compte aujourd'hui plus de 20 000 vélos et 1 800 stations à Paris et dans les communes limitrophes déjà équipées. Et désormais, suite à la délibération du conseil municipal du 29 juin, ce sont les Colombiens qui pourront en bénéficier !

Comment ça marche ?

La location de vélo s'effectue via une borne Velib', dotée d'un terminal de paiement par carte bancaire. La borne permet aussi aux utilisateurs de s'abonner et de renseigner les plus novices sur le service. La commune devrait compter dès l'été 2018 cinq, voire six stations Vélib', ce qui représente environ 200 deux-roues.

Qui finance ?

La Ville ne financera leur mise en service, puis leur gestion, qu'à hauteur de 10 000 € environ par station et par an. La Métropole du Grand Paris, qui prévoit d'investir 4 millions d'euros pour le développement du Vélib' sur l'ensemble de son territoire, prendra en charge une partie des financements nécessaires à la mise en place de ce nouveau matériel. De quoi remettre au premier plan les circulations douces en ville.

Un matériel entièrement repensé

Les Vélib' et leurs stations, qui seront gérés à partir de janvier 2018 par un nouveau prestataire, la société Smoovengo, auront changé d'aspect d'ici leur arrivée à Colombes. Les vélos proposés seront plus légers, plus solides et mieux équipés contre les vols. Autre nouveauté, un tiers des vélos en libre-service seront à assistance électrique. Chacun d'entre eux disposera d'un boîtier électronique « Smoove Box », qui pourra afficher en direct le temps de location, calculer les distances de parcours et servir de GPS adapté aux itinéraires cyclables.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis sa création, le système de location en libre-service du Vélib' n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux nouveaux usages et outils connectés. L'expérience du Vélib' en 2018 sera celle de la facilité et de la rapidité : pour emprunter un vélo, il suffira de vous rendre sur le site officiel, l'application mobile ou le « totem » à écran tactile présent dans les stations, pour vous créer un compte et choisir votre formule d'abonnement : annuel, hebdomadaire, ponctuel... Grâce au code personnel qui vous sera ensuite transmis, vous pourrez, grâce au boîtier intégré sur le guidon de chaque vélo, retirer celui-ci de son point d'attache en quelques clics.

Chacune des stations Vélib' est accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7. L'abonnement au service coûte actuellement entre 29 et 39 euros par an.

OÙ TROUVERA-T-ON LES VÉLOS ?



► Le projet d'implantation du Vélib' prévoit la construction de cinq à six stations sur l'ensemble de la commune. Quatre d'entre elles seront situées aux abords des gares SNCF. Le parc départemental Lagravère sera également équipé. Une station supplémentaire pourrait être installée sur la place Aragon, à proximité des stations du tramway T2.

► INTERVIEW



Nicole Goueta,
maire de Colombes

“ Les deux-roues
ont toute leur place
à Colombes ”

Pourquoi avoir choisi d'implanter le Vélib' à Colombes ?

Les raisons sont nombreuses. Tout d'abord, notez que Velib' améliorera remarquablement l'offre de circulations douces à Colombes. Bien que nombreuses, les liaisons par bus ne quadrillent pas l'intégralité du territoire. Velib' renforcera ensuite notre appartenance au Grand Paris. Le dispositif s'est en effet étendu depuis Paris jusqu'à la proche banlieue. Il bénéficie de l'intermodalité avec les autres modes de transports, ce qui représente un avantage considérable pour les usagers. Vous pourrez aller en Vélib' à Asnières et revenir par le train, par exemple.

Quelle place souhaitez-vous accorder à la bicyclette comme mode de déplacement ?

Nous accompagnerons l'installation des stations en élargissant les espaces qui leur sont accessibles au-delà de la voie publique : il en est ainsi des bords de Seine le long du Parc Lagravère, où le département a fait aménager une Promenade Bleue. Les deux-roues ont toute leur place à Colombes. Si nous pouvons réduire un peu la circulation des véhicules à moteur, cela réduira d'autant les encombrements.

La rue Saint-Denis peut-elle être empruntée par les vélos ?

Zone piétonne, la rue Saint-Denis est ouverte à la circulation des vélos. Mais pour d'évidentes raisons de sécurité, les cyclistes doivent apprendre à partager l'espace ! Nous souhaitons les responsabiliser. Nous leur demandons d'être vigilants, de rouler au pas et de donner la priorité aux piétons. Dans ce contexte, je ne doute pas que piétons et cyclistes sauront cohabiter intelligemment.

CET ÉTÉ, VIBREZ AU RYTHME DE NOS ACTIVITÉS !

Cinéma en plein air, sorties culturelles, à la mer ou dans un parc animalier, piscine et sports nautiques, feu d'artifice, concerts, pique-niques, lectures en plein air... Découvrez le séduisant programme et offrez-vous deux mois de vacances ludiques et sportives !

Vacances

EN FAMILLE

Piquez une tête dans la piscine et bronzes au solarium

Elle vous avait manqué ! Les travaux pour colmater les fuites de la piscine olympique sont enfin achevés. Vous pouvez à nouveau profiter des bassins, de la pataugeoire en plein air et du solarium, au cœur du parc départemental Pierre-Lagravère. Pensez à présenter votre carte d'identité (pas une photocopie), et un justificatif de domicile pour profiter des tarifs réduits.

Horaires d'ouverture jusqu'au 31 août : du lundi au vendredi de 12h à 19h, le samedi et dimanche de 10h à 19h. Tarifs : 3,80 € ; tarif réduit et moins de 18 ans : 2,60 €. Renseignements : 01 47 60 80 60

Savourez tout le charme d'une lecture estivale

Du lundi 10 juillet au samedi 2 septembre, les médiathèques se relaient pour ouvrir tout l'été, à l'exception du samedi 15 juillet. Bonne nouvelle : jusqu'au 15 septembre, les prêts sont illimités ! (voir le Colomboscope page 36 pour les horaires et dates de fermeture de chaque équipement).

Plus d'infos : mediatheques.colombes.fr

Assistez au feu d'artifice

Jeudi 13 juillet, venez nombreux profiter du spectacle pyrotechnique qui retracera l'histoire des Jeux Olympiques depuis près d'un siècle. À l'occasion de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024, rendez-vous au stade Yves-du-Manoir à partir de 22h, où plusieurs surprises vous attendront. À 22h30 précises, le feu d'artifice sera lancé depuis la pelouse.

Jardinez au Centre Nature



Chaque mercredi, venez nous aider à désherber, arroser, semer, récolter au potager 16, rue Solférino, de 10h à 11h30. Profitez de ce temps d'échange pour poser toutes les questions que vous n'avez jamais osé demander... sur le jardinage.

Renseignements :

01 47 60 82 81 ou 01 47 80 35 87

POUR LES 6-10 ANS

Un été de découverte avec les accueils de loisirs

Les équipes d'animations des accueils de loisirs ont établi un programme d'activités thématiques et ludiques pour les enfants, ainsi que de multiples sorties en extérieur, à Colombes et en Île-de-France.

Horaires d'ouverture (sur réservation) : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Renseignements : 01 47 60 80 50.





POUR LES ADOS

Réalisez un court-métrage!

Découverte de la photo et réalisation d'un court-métrage. Du 10 juillet au 1^{er} septembre, la Maison de l'Image et du Multimédia propose des stages d'éducation à l'image pour les jeunes âgés de 12-20 ans: initiez-vous durant une semaine au choix des métiers de la radio... Sur inscription en mairie centrale, dans la limite des places disponibles.

Maison de l'image, 17, rue Taillade, du lundi au vendredi de 10h à 19h. Tél.: 01 47 60 41 51

RETROUVEZ « UN ÉTÉ DANS LES QUARTIERS »



Cette année pas moins de 30 sorties familiales vous sont proposées. Au quotidien, des animations se dérouleront au stade Charles-Péguy, du 17 au 28 juillet, au parc Caillebotte, du 31 juillet au 11 août et à la résidence des Musiciens du 24 juillet au 4 août.

Au programme cette année: danse hip-hop, BMX, boxe, jeux géants, arts plastiques, cirque, golf, tennis,

expériences scientifiques, structures gonflables, journées olympiades...

Et pour les jeunes et leurs parents, la médiathèque Michelet vous donne rendez-vous dans le jardin du Caf'Muz les jeudis 20 et 27 et vendredis 21 et 28 juillet pour une bibliothèque hors-les-murs, des jeux de société et de plein air et d'autres surprises!

Save the date!

Les grandes vacances, c'est aussi l'occasion de profiter des belles soirées d'été! Les spectacles de plein air sont à l'honneur, à commencer par l'inauguration de l'édition 2017 d'« Un été dans les quartiers »

le 17 juillet, avec une animation musicale pour la première soirée de cinéma en plein air. La clôture le vendredi 11 août, se fera autour d'un pique-nique, en amont de la seconde séance de cinéma.

À NOTER

Le bailleur Colombes Habitat Public propose également des activités animées par des associations colombiennes, du 10 au 13 juillet et du 14 au 26 août. Surtout, notez bien la chasse aux trésors du samedi 26 août!

Plus d'infos:
www.colombes-habitat-public.fr

N'hésitez pas à contacter également les centres sociaux et culturels.

CSC Petit-Colombes.
Tél.: 01 47 81 24 91

CSC Europe.
Tél.: 01 47 84 89 67 34

CSC des Fossés-Jean.
Tél.: 01 42 42 86 76

NOUVEAUTÉ

En plus des traditionnelles sorties à la mer, en base de loisirs ou à la campagne, des excursions en parcs animaliers et parc d'attractions sont au programme! Renseignements: 06 14 20 31 85.

Dates	Animations sur site	Sorties
17/07 au 28/07	Stade Charles Péguy	Fossés-Jean/Bouvières/Stade
31/07 au 11/08	Parc Caillebotte	Grèves/Petit-Colombes
24/07 au 4/08	Résidence des Musiciens	

CÔTÉ DÉPARTEMENT : CANOË, STAND UP PADDLE ET GUINGUETTE, POUR UN ÉTÉ SPORTIF ET FESTIF !

Vacances



► Au parc nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres une initiation gratuite aux sports nautiques dans le cadre de l'opération « Nautique Hauts-de-Seine » vous est proposée, de même qu'aux jeunes de 6 à 17 ans avec Vacan'sports. Photo : CD92/Olivier Ravoire

JEUNESSE

Vacan'Sports, 40 activités dans les parcs

Le conseil départemental propose aux jeunes âgés de 6 à 17 ans, valides ou non, inscrits dans des structures associatives et municipales des Hauts-de-Seine de bénéficier gratuitement tous les jours ouvrables d'un dispositif sportif sur réservation et en libre accès, encadrés par des éducateurs diplômés d'État.

Les activités en libre accès se déroulent de 10h à 16h dans trois parcs départementaux : les Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne, le Parc nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres et le parc des Sports de La Grenouillère à Antony. Un certificat médical et une autorisation parentale sont cependant requis.

Au programme, plus d'une quarantaine de disciplines : équitation, tir à l'arc, plongée, jeux athlétiques, BMX, beach-volley, football, pêche, golf, tennis, beach-soccer, beach-rugby, trapèze volant, trampoline, mini-trampoline, zumba, grimpe aventure...

Les activités sur réservation se déroulent dans sept parcs et stades départementaux :

Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août (sauf week-ends et jour férié).

Horaires : 10h à 12h et 13h à 15h, sur réservation pour les structures, 10h à 16h en libre accès.

Renseignements :

www.hauts-de-seine.fr

SENIORS

Après-midi guinguettes avec « Sourire d'été »

Des après-midi guinguettes sont organisés par l'Institut des Hauts-de-Seine, au bord de l'eau sur l'île des Impressionnistes à Chatou. Plus de 800 seniors sont attendus pour un goûter à l'ombre des parasols, où un joli panier leur sera offert.

Jusqu'au 3 août. Plus d'infos : 01 41 37 11 10

FAMILLE

Initiation aux sports nautiques

Au parc nautique départemental de l'Île Monsieur à Sèvres, profitez avec vos enfants d'une initiation gratuite aux sports nautiques dans le cadre de l'opération « Nautique Hauts-de-Seine ».

Au programme : la découverte des sports nautiques avec des moniteurs diplômés.

Ces activités sont accessibles au grand public et aux enfants à partir de 10 ans sachant nager. Les activités voile et aviron sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les mineurs doivent être accompagnés.

Du vendredi 7 au dimanche 30 juillet

- du mardi au vendredi de 16h à 20h (fermé le lundi).

- le samedi, le dimanche et le 14 juillet de 14h à 20h.

Ouvert à tous - Inscriptions sur place



BÉNÉFICIEZ DE L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police nationale ou municipale de surveiller votre domicile.

C'est durant l'été, quand les périodes d'absence du domicile sont les plus longues, qu'il faut être le plus vigilant pour se prémunir contre les éventuels cambriolages. Si des gestes simples permettent de limiter les risques (fermer toutes les issues, ne pas laisser des objets de valeur à la vue des passants, demander à son voisin de relever le courrier...), il est également possible de solliciter les forces de l'ordre, dans le cadre du dispositif « Tranquillité Vacances ».

Sécurité



► Le dispositif « Tranquillité Vacances » est activé pendant toute la période des vacances scolaires. Photo : Xavier de Torres

Le principe est simple : du 1^{er} juillet au 31 août, les habitants peuvent s'adresser à la Police nationale, il suffit de vous enregistrer auprès de la Police nationale ou municipale pour profiter de ce service gratuit. En remplissant le formulaire dédié, vous communiquez vos coordonnées, les dates de vos congés et les caractéristiques de votre logement (présence ou non d'animaux, installations de sécurité). Vous êtes alors inscrit sur une feuille de route, consultable par tous les agents de police. Ces derniers procèdent alors régulièrement à des patrouilles aux abords de votre domicile, réalisant ainsi une surveillance renforcée pendant votre absence.

RENSEIGNEMENTS

Police municipale 01 47 60 41 48
Police nationale 01 56 05 80 20

En bref

- **Plan Canicule.** Durant l'été, en cas de températures élevées et d'alerte canicule, un numéro vert est mis à disposition du public : 0 805 119 395. L'inscription sur le registre des personnes isolées ou à risque est également possible auprès du CLIC : 01 47 60 43 54. À noter qu'en cas de fortes chaleurs, l'ouverture des bouches à incendie, ou « streetpooling », est dangereuse et interdite.
- **Commémoration du Vél' d'Hiv'.** La Ville et les associations mémorielles commémoreront le dimanche 16 juillet le

souvenir des victimes de la rafle du Vélodrome d'Hiver, survenue en 1942. Le rendez-vous est donné pour la cérémonie à l'angle de la rue Bouin et de l'avenue Henri-Barbusse, à partir de 16h.

- **Libération de Colombes.** Le dimanche 27 août, la commune célèbre le 77^e anniversaire de la Libération de Colombes, et le souvenir des combattants qui y ont contribué. Rendez-vous est donné à 10h devant la Maison du Combattant, 7, rue du Maréchal-Joffre, pour le départ du cortège.

RYTHMES SCOLAIRES : COLOMBES FAVORABLE À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Vie scolaire

Trois ans après l'adoption des nouveaux « rythmes scolaires », la réforme du ministre Peillon passe toujours mal. Consultés fin mai, 65 % des sondés se sont prononcés pour un retour aux quatre jours dès la prochaine rentrée. Explications avec Leila Leghmara, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance.

Pourquoi avez-vous engagé cette consultation ? Les résultats vous ont-ils étonnée ?



Nicole Goueta, maire de Colombes, et moi-même, avons souhaité nous saisir sans plus tarder de l'annonce du gouvernement à propos de possibles aménagements des rythmes scolaires. Les familles, comme les équipes éducatives, ont rencontré de vraies difficultés ces trois dernières années. Loin d'améliorer les conditions d'apprentissage, cette réforme a

largement contribué à la fatigue des enfants.

La forte participation atteste de l'intérêt de tous pour le sujet. Une grande partie des votes s'est exprimée en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours dès 2017, ce qui témoigne, en outre, de l'empressement des parents et des équipes éducatives.

Avez-vous rencontré des difficultés pour mener ces démarches ?

Nous voulions mesurer l'attente des Colombiens de la manière la plus large possible : familles, enseignants

et responsables des accueils de loisirs ont donc été consultés simultanément. Le questionnaire a été bien accueilli. Pour ce qui est de la mise en œuvre, ce sont le décret national et les votes au sein des conseils d'école qui déterminent le changement. Si nous l'avons impulsé, il se déroulera dans le cadre légal.

Les accueils de loisirs vont-ils prendre le relais le mercredi ?

Nous reviendrons au fonctionnement initial, avec des accueils de loisirs ouverts le mercredi toute la journée. L'accompagnement scolaire et les ateliers du soir auront à nouveau lieu le vendredi soir. Quant aux tarifs, ils ne correspondront pas à ceux des TAP, mais à ceux pratiqués par les accueils de loisirs.

Pensez-vous que le rythme de 4 jours soit le mieux adapté aux enfants ?

Je pense qu'il est difficile de répondre sur ce que serait la semaine idéale. Cela fait plus de 30 ans que la question est débattue, et la réponse se fait toujours attendre. En revanche, ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle organisation suscite beaucoup de mécontentement à Colombes et ailleurs, et que la communauté éducative dans sa majorité est favorable à la semaine de 4 jours.

LES PARENTS D'ÉLÈVES PLÉBISCITENT UN CHANGEMENT RAPIDE

Dans le cadre de la concertation lancée fin mai, 67 % des parents d'élèves ont répondu au questionnaire proposant un choix entre le maintien des TAP et le retour à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dès 2017 ou 2018.

65 % des familles qui ont répondu se sont prononcées pour un retour à la semaine de quatre jours dès la prochaine rentrée. 4 % préféreraient attendre 2018 et 26 % souhaitaient maintenir les activités périscolaires le vendredi après-midi. À noter que 5 % des familles ont retourné des questionnaires non exploitables.

ÉCOLES	PARTICIPATION	4,5 JOURS	4 JOURS 2017	4 JOURS 2018	AUTRES
A. Pare A	41,38 %	22 %	59 %	6 %	13 %
A. Pare B	29,07 %	33 %	57 %	2 %	7 %
A. Pare maternelle	34,65 %	27 %	63 %	3 %	7 %
A. Frank	52,29 %	41 %	49 %	4 %	6 %
Buffon élémentaire	49,41 %	21 %	74 %	1 %	4 %
Buffon maternelle	58,73 %	30 %	66 %	1 %	4 %
C. Claudel	43,45 %	25 %	70 %	4 %	1 %
C. Peguy A	60,91 %	32 %	54 %	5 %	9 %
C. Peguy B	38,24 %	19 %	72 %	3 %	6 %
C. Peguy Mat	54,59 %	13 %	82 %	1 %	3 %
C. Perrault	41,98 %	13 %	79 %	1 %	6 %
Denis Papin	58,82 %	35 %	57 %	5 %	3 %
G. Bienvenu	58,33 %	35 %	59 %	3 %	3 %
H. Martin élémentaire	54,01 %	23 %	65 %	3 %	9 %
H. Martin maternelle	51,85 %	23 %	61 %	7 %	9 %
Hoche élémentaire	37,79 %	25 %	66 %	4 %	5 %
Hoche maternelle	62,12 %	33 %	58 %	4 %	5 %
J-Jacques Rousseau élé.	55,56 %	35 %	55 %	5 %	5 %
J-Jacques Rousseau mat.	64,10 %	31 %	61 %	3 %	5 %
Jean-Moulin	54,55 %	38 %	58 %	2 %	2 %
Jules-Verne	53,18 %	29 %	64 %	3 %	4 %
L. Wallon élémentaire	36,23 %	22 %	63 %	7 %	8 %
L. Wallon maternelle	52,53 %	12 %	75 %	6 %	7 %
La Tour d'Auvergne Ele	20,73 %	14 %	75 %	4 %	7 %
La Tour d'Auvergne mat.	50,26 %	16 %	75 %	4 %	4 %
L. Carnot	49,08 %	29 %	56 %	4 %	12 %
Léon-Bourgeois A	48,62 %	25 %	61 %	5 %	9 %
Léon-Bourgeois B	51,11 %	34 %	55 %	7 %	4 %
Maintenon élémentaire	38,22 %	21 %	73 %	2 %	4 %
Maintenon Maternelle	46,67 %	27 %	67 %	2 %	4 %
Marcelin-Berthelot A	55,39 %	15 %	76 %	2 %	7 %
Marcelin-Berthelot B	33,50 %	12 %	80 %	3 %	5 %
M. Berthelot maternelle	51,75 %	20 %	71 %	2 %	6 %
M. Pagnol	58,48 %	12 %	76 %	3 %	8 %
R. Henriette	41,18 %	32 %	56 %	8 %	5 %
S. Veil	30,21 %	33 %	60 %	2 %	5 %
V. Hugo élémentaire	51,64 %	24 %	63 %	3 %	10 %
V. Hugo maternelle	51,03 %	33 %	56 %	4 %	7 %
Total enfants	47 %				
Total familles	67 %	26 %	65 %	4 %	6 %

En bref

• **Accueils de loisirs.** Pour les vacances d'été, les réservations, modifications ou annulations de présence aux accueils de loisirs de la Ville s'effectuent du 3 au 16 juillet pour le mois d'août. Si

vous n'êtes pas venu(e) à l'accueil de loisirs, votre enfant est amené à fréquenter exceptionnellement et sans réservations les structures, le coût de l'activité sera majoré de 5 euros par jour et par enfant. Renseignements : 01 47 60 80 50.

LE TERRITOIRE DE LA BOUCLE NORD DE SEINE S'INVITE À COLOMBES

Pour la première fois depuis sa création début 2016, Colombes a accueilli les élus représentant les sept villes qui composent la « Boucle Nord de Seine », un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris.

Le conseil du territoire de la Boucle Nord de Seine comprend 80 élus d'Argenteuil, de Gennevilliers, d'Asnières-sur-Seine, de Bois-Colombes, de Clichy, de Colombes et de Villeneuve-la-Garenne. Cette structure, émanation de la Métropole du Grand Paris, se réunit chaque mois sous la présidence d'Alain-Bernard Boulanger, maire de Villeneuve-La-Garenne, qui a pris la succession de Nicole Goueta, première à avoir pris les rennes de cette nouvelle organisation.

Des compétences mutualisées

Un des objectifs de la Métropole du Grand Paris et de ses établissements publics de territoire est d'améliorer le pilotage stratégique et la coordination des actions menées à l'échelon communal. Il est en charge de la définition d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et devrait superviser prochainement les actions de la politique de la ville des sept communes concernées.

La Boucle Nord de Seine gèrera bientôt le ramassage des déchets, ou encore la gestion des réseaux d'assainissement. But recherché : susciter des économies d'échelle en mutualisant certaines compétences.

Au cours de la réunion du 22 juin, le rapport annuel de la première



► Les élus du conseil du territoire Boucle Nord de Seine, au sein des locaux du Centre social et culturel Colbert, étaient accueillis pour la première fois à Colombes. Photo : Alex Bonnemaison

année d'activité de l'établissement public de territoire a été soumis à l'assemblée. Il indiquait les nombreuses actions réalisées sous la présidence de Nicole Goueta, notamment l'installation des élus du territoire*, l'adoption des premiers budgets, l'approbation d'un accord « équilibré » sur le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), la signature des conventions de gestion, la reprise des activités de l'ancienne communauté d'agglomération

Argenteuil-Bezons (CAAB) par la ville d'Argenteuil, le déménagement des personnels dans leurs nouveaux bureaux, la réalisation d'une étude de préfiguration sur le territoire, et le transfert de la fiscalité appliquée aux entreprises.

* voir Colombes le mag n°15 (février 2016)

Horaires : 10h à 12h et 13h à 15h, sur réservation pour les structures, 10h à 16h en libre accès

Renseignements :

www.hauts-de-seine.fr

JENNIFER PLAISANT REPENSE LES ESPACES DE TRAVAIL

Colombienne depuis une quinzaine d'années, Jennifer Plaisant, directrice commerciale, a choisi de se reconverter dans la décoration d'intérieur... des entreprises. Sa société, « DecoForDesk », cible avant tout les PME et les start-up.



“ J’avais envie
d’un nouveau
métier ”

Elle va fêter ses 40 ans en juillet et sourit de l'audace qui l'a conduite à quitter son entreprise pour créer la sienne.

Jennifer Plaisant connaît bien le monde du travail. Titulaire d'une licence de chimie et d'un diplôme de commerce, elle a démarré comme technico-commerciale dans le domaine du matériel d'analyse industrielle avant d'être recrutée dans une société de service informatique où elle a connu une belle progression de carrière.

Maman depuis 2014, à l'affût d'un nouveau challenge, la jeune femme a démarré une formation d'architecte d'intérieur et décroché son diplôme, après trois ans d'étude... Accompagnée par le pôle emploi cadre, elle a participé à des ateliers sur les statuts juridiques d'entreprise, et décidé de créer une « Sasu », « société par actions simplifiée unipersonnelle ». Elle a ensuite choisi de démarcher les petites entreprises, grandes oubliées selon elle d'un marché en plein essor.

Des aménagements uniques et ludiques

« Les grandes sociétés suivent l'exemple des Américains Google, Blablacar, Facebook et cassent les codes des

espaces de travail avec des aménagements uniques et ludiques, qui sont à la fois un levier de performance et une source de bien être pour les collaborateurs », explique la chef d'entreprise. Son idée : proposer ses services aux PME et TPE, « qui n'ont pas le même budget » que les grandes sociétés, mais qui souhaitent elles aussi s'offrir une image attrayante et améliorer le confort de leurs salariés.

Dans un premier temps, la jeune femme prend connaissance des activités de l'entreprise, de ses locaux, du budget alloué. Elle propose ensuite une palette de six « ambiances », « techno, chic, cosy, design, zen... », et suggère un aménagement qui, « sans être du sur-mesure », sera adapté à l'activité, aux couleurs et aux souhaits de l'entreprise.

Consciente des enjeux de la qualité de l'espace de travail, elle se méfie des effets de mode, comme le concept du « flex office », basé sur des salariés nomades, sans bureau attribué. Après avoir approché ses premiers clients, en région parisienne, elle compte démarcher les entreprises colombiennes, notamment le quartier de l'agent Sarre où elle a élu domicile, « très bien desservi et où on trouve tout ce qu'il faut ».

Colombes

soutient le Racing 92



DESTINATION ARENA

ABONNEMENT - 2017-2018
RACING92.FR



RACING 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

COLOMBES NATATION

PRÉPARE DÉJÀ LA PROCHAINE SAISON

Porté sur la compétition et l'apprentissage loisirs, le club Colombes Natation organise la saison à venir, après une année marquée par de belles performances individuelles et plusieurs semaines d'interruption.

Après deux mois de fermeture, durant lesquels la Ville a engagé des travaux d'étanchéité du grand bassin, les 800 adhérents de Colombes Natation ont retrouvé avant les vacances le chemin de leur chère piscine municipale. Un soulagement pour l'équipe du club qui a, durant cette période, cessé ses activités pour sa partie loisirs. Une centaine de licenciés, principalement les nageurs des sections Espoirs et Élites, ont pu s'entraîner grâce à l'implication des clubs limitrophes: Bois-Colombes, Clichy, Argenteuil, La Garenne-Colombes, Nanterre, Bezons, Villeneuve-la-Garenne...

En dépit de ces aléas, le club a enregistré de beaux résultats. Valérie Ginter a décroché un titre national en 50m dos chez les adultes. Anaïs Novak, chez les jeunes, a décroché la 1^{re} place du 50 m papillon, à la finale régionale du Natathlon. Trois espoirs, seront aux championnats de France en juillet: Myriam Martinez, Charles Chambraud et Sami Azziou sont qualifiés chez les 15-16 ans. «Tous ces nageurs ont grandi avec nous. Ils sont très attachés au lieu et au club», se réjouit Lucie Kegel, responsable sportive.

Avec la période estivale, l'heure est à la préparation de la prochaine saison. «Nous réfléchissons à tenter l'aventure



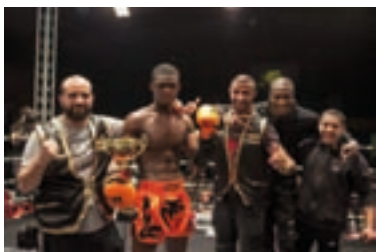
► À la rentrée, un avantage tarifaire sera accordé pour les réinscriptions au club.

Photo : Alex Bonnemaison

d'un meeting spécifique à Colombes, qui permettrait d'attirer des athlètes de renommée internationale», explique Sylvain Lecourt, président de Colombes Natation. Le club travaille dans l'immédiat à accueillir au mieux ses adhérents. «La grille horaire est déjà prête. Les inscriptions ont démarré fin juin». Celles-ci seront encore possibles début septembre, notamment lors du Forum des Associations.

Plus d'infos : www.colombesnatation.fr

En bref



• **Deux nouveaux champions en Muay Thai.** Deux licenciés du club colombien de Muay Thai ont décroché, en mai dernier, le titre de champions de France. À 13 ans, Sherine Benbouazza a en effet décroché le titre national en catégorie «assaut technique éducative» chez les Minimes. Du côté des semi-professionnels, Ibrahim Kanoute,

19ans, est devenu, à la grande joie de ses entraîneurs champion de France «classe B», avec un palmarès remarquable de 23 victoires en 23 combats, dont 13 par KO! Un titre qui permettra à ce jeune athlète prometteur de passer dès la prochaine saison dans la «classe A», autrement dit la catégorie professionnelle.

► Horaires d'été

Du 10 juillet au
2 septembre

Médiathèque Prévert

mardi et vendredi 15h – 18h30
mercredi 10h-12h30 et 14h – 18h30
samedi 10h-12h30 et 14h – 18h

Médiathèque

La Marine et Michelet

mardi, mercredi et vendredi 14h – 18h30
samedi 10h - 18h
Prêts illimités dans le temps pour la
période du 19 juin au 15 septembre

Fermeture d'été

Fermeture de l'ensemble du réseau :
samedi 15 juillet

Médiathèque Michelet du 18 au 29 juillet

Médiathèque Prévert du 1^{er} au 12 août

Médiathèque de la Marine du 16 au
26 août

Médiathèque de la Marine

155, Boulevard Charles-de-Gaulle

Tél. : 01 47 60 06 40

Médiathèque Jacques Prévert

6, passage Jacques-Prévert

Tél. : 01 47 84 85 46

Médiathèque Michelet

11, rue Jules-Michelet

Tél. : 01 47 80 57 38

Entrée libre

Médiathèques

Cinéma



► À voir à l'Hélios

Moi moche et méchant 3 de Kyle Balda,
Pierre Coffin
Film d'animation/États-Unis/2017

Dunkerque de Christopher Nolan
Avec Tom Hardy, Cillian Murphy
États-Unis/2017/VF et VOST

Spider-man : homecoming de Jon Watts
Avec Tom Holland, Michael Keaton
États-Unis/2017/2h10/VF et VOST

Conservatoire



► Nouvelles inscriptions

Nouvelles inscriptions en musique pour les élèves à partir du CE1 habitant Colombes

Par prise de rendez-vous téléphonique uniquement
au 01 47 60 83 83 le 2 septembre de 10h à 12h
Rendez-vous pour finaliser le dossier : du 4 au
6 septembre

Nouvelles inscriptions pour les élèves n'habitant pas Colombes

À partir du 11 septembre par prise de rendez-vous
au 01 47 60 83 83

Pour toute autre demande d'inscription, contactez le
conservatoire.

Conservatoire de musique et de danse

25, rue de la Reine Henriette

Tél : 01 47 60 83 83



Exposition

► Notes gourmandes

Du vendredi 7 juillet au jeudi 31 août

Par Catherine Orard. Niché à flanc de montagne, le jardin potager livre différents visages. Légumes, fruits et fleurs se côtoient en parfaite harmonie au fil de la belle et courte saison. Revue de détail d'un carnet de culture pour le meilleur de nos assiettes.

Centre Nature

16, rue Solférino

Tél. : 01 47 60 82 81

Entrée libre

Exposition



► Jeux Olympiques Paris 1924, Colombes à nouveau dans les starting-blocks pour 2024

Jusqu'au 17 septembre

La 8^e Olympiade des Jeux modernes, bien qu'intitulée Jeux Olympiques de Paris 1924, s'est principalement déroulée à Colombes, dont le stade a été édifié pour la circonstance.

À travers l'exposition du musée, découvrez cette fête du sport, placée sous le sceau de l'innovation avec son premier village olympique.

En contrepoint de l'exposition historique, des objets sonores et audiovisuels artistiques, réalisés par les habitants, ponctuent le parcours du visiteur. Léandre Bernard-Brunel, cinéaste en Contrat Local d'Éducation Artistique, passionné d'histoire, a déployé un projet de résidence original autour de la représentation du sport d'aujourd'hui à travers de nombreux ateliers, sorties, formations et actions de sensibilisation.

Attention, le musée est fermé au mois d'août.

Événement

► Nuit internationale de la chauve-souris

Samedi 26 août à partir de 20h

Découvrez ces drôles de mammifères nocturnes, présents à la Coulée Verte, leur mode de vie et leur biologie à travers un diaporama.

Une sortie de terrain avec un détecteur d'ultrasons vous permettra de reconnaître, entre autre, la pipistrelle.

Durée : 2h30. Sur inscription.

Tout public à partir de 8 ans

Wagon de la Coulée verte

107 bis, rue des Monts Clairs

Tél. : 01 47 84 91 61

Entrée libre



LE GROUPE LEGENDRE CONSTRUIT À COLOMBES

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

cmp
Conseil • Marketing • Publicité



Régie
publicitaire



Studio
graphique



30
Organisation
de salons

Organisation
de salons



Communication
par l'objet

Social
média



réservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Colombes

Contact :
Cynthia de Almeida
06 69 51 35 55

Les Espaces Multi-Services, 56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg - 77435 Marne-la-Vallée cedex 2

01 64 62 26 00

groupecmp.fr

► Appel à création

Du 9 mai au 20 octobre 2017



Dans le cadre de la Quatrième Biennale du verre qui se tiendra à Colombes du 17 février au 23 juin 2018, et dont Antoine Lepelier sera l'artiste invité, le musée municipal d'art et d'histoire de Colombes lance un appel à création.

Tout artiste ou collectif travaillant le médium verre est invité à déposer un dossier présentant d'une à trois œuvres. Un jury sélectionnera certaines des pièces proposées en vue d'une exposition au conservatoire de musique et de danse de Colombes, de mars à juillet 2018.

Règlement et informations :

Musée d'art et d'histoire
2, rue Gabriel-Péri
Tél. : 01 47 86 38 85

► Paroles Nomades

Du 6 au 8 juillet

Pour la deuxième année consécutive, le camp des artistes « Paroles Nomades » vous donne rendez-vous au square Paul-Bert et à la « Cité des Musiciens ».

Au programme, sur le thème de l'eau : musique, théâtre, conte, poésie, mur d'expression, ateliers de recyclerie et d'économie de l'eau, jeux pour les petits et les grands et un grand repas autour de la parole partagée.

► Stage Fans de terre

Modelage enfants/ados

Du lundi 10 au jeudi 13 Juillet (4 séances - 12h au total) de 10h à 13h

Les stagiaires créent des objets céramiques selon différentes thématiques et techniques (y compris la découverte du tournage en fonction de l'âge).

www.fansdeterre.com

Tout public à partir de 6 ans

Atelier Fans de terre

51, rue Guerlain

Tél. : 06 11 02 91 90

► Ateliers et stages de théâtre

Du 17 au 21 juillet de 13h à 17h

(Adolescents)



Du 24 au 28 juillet de 14h à 18h (Adultes)

Du 31 juillet au 4 août de 19h à 23h (Adultes)

Une semaine d'activité théâtrale ouverte aux adolescents et aux adultes sans limite d'âge pour approcher les techniques du jeu de l'acteur.

theatrepeuplier noir.chez.com

Tout public à partir de 12 ans

Theâtre du peuplier noir

3, av. St-Saëns

theatrepeuplier noir@orange.fr

Réservation indispensable au

06 13 99 18 47 / 01 47 75 94 90

► Découvrir la musique classique

À partir du 6 juillet jusqu'au 13 juillet

Concerts gratuits proposés au conservatoire de musique et de danse (en dehors du trio à cordes, le 6 juillet) dans le cadre de l'Académie musicale internationale de Colombes, avec l'association Opus Artis Paris :

Jeudi 6 juillet 15h

Trio à cordes, quatuors et ensembles de flûtes de Mozart, Haydn.

Centre d'activités Chatou, 37, rue de Chatou

Vendredi 7 juillet 12h

Récital Clarinette et piano : Claudio

- Mansutti, Federica Repini
- Schumann, Brahms, Poulenc
- Samedi 8 juillet 20h
- Concert des professeurs : session 1
- Chopin, Liszt, Beethoven.
- Jeudi 13 juillet 20h
- Concert des professeurs : session 2
- Chopin, Ravel, Poulenc
- Conservatoire de musique et de danse
- 25, rue de la Reine-Henriette
- Tout public à partir de 8 ans

► Contes musicaux

Lundi 10 juillet 15h

Dans le cadre de l'Académie musicale internationale de Colombes.

Ma mère l'Oye de Maurice Ravel, Le Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns. Tout public à partir de 5 ans

► Présentation d'instruments

Mardi 11 juillet 15h

Tout public à partir de 5 ans

Conservatoire de musique et de danse

25, rue de la Reine Henriette

06 07 94 44 16 et 01 47 60 83 83

► Podium de l'été

Concerts en extérieur, avec restauration sur place.

Dimanche 9 juillet, de 12h à 21h30

Avec le groupement culturel marie galantais

payant

Dimanche 23 juillet, de 12h à 23h

Avec l'association sportive et culturelle Antille Guyane

payant

Dimanche 30 juillet, de 14h à 23h

payant

Avec l'association Cactif

Dimanche 27 août, de 8h30 à 21h30

payant

Tout public

Terrain des fêtes

Parc Lagravère

► Cercle d'échecs

Tous les samedis, à partir de 15h

Venez jouer avec le cercle d'échecs de Colombes.

27, rue Saint-Vincent

Tél. (Roger Ferry) : 01 42 42 70 35

Colombes dans ma poche



**La piscine
est-elle
ouverte cet
après-
midi ?**

**Que mange
mon enfant
à l'école
ce midi ?**

**Signaler
un dépôt
sauvage ?**

**Quel
spectacle
aller voir
ce soir ?**

«Colombes dans ma poche»,
l'application qui facilite
le quotidien du Colombien

LE HOCKEY À TRAVERS LES ÂGES

Si la candidature de Paris au JO de 2024 l'emporte le 13 septembre prochain, le mythique stade départemental Yves-du-Manoir, accueillera cette fois les épreuves de hockey-sur-gazon. Un sport antique, encore méconnu, bien que devenu une discipline olympique dès 1908.



► Match de hockey sur gazon au stade de Colombes, le 13 février 1924. Paradoxalement, la discipline n'était pas présente aux JO de cette année là, alors qu'elle y avait été introduite en 1908. Agence Rol/BNF

Encore peu populaire aujourd'hui en France, le hockey n'en est pas moins un sport deux fois millénaire ! En 2000 avant J.-C., l'une des peintures murales de la tombe de l'égyptien Khéty à Beni Hassan, présente une scène de jeu de crosse. Cependant, l'origine officielle est communément située en Iran, où les Perses pratiquaient le Tchangan.

Une balle garnie de plumes

La première véritable représentation du hockey apparaît en 472 avant J.C., à Athènes, sur le bas-relief du mur de Thémistocle. Les Romains vont s'en inspirer pour l'un de leurs jeux où l'on utilisait une crosse courbée et une balle garnie de plumes. Il est également

pratiqué sous différentes formes dans les premières civilisations d'Arabie, d'Éthiopie, chez les Aztèques ou les Araucans d'Argentine.

En Europe, le premier club de hockey-sur-gazon est créé en Grande-Bretagne en 1861. L'Association des amateurs de hockey suivra à Londres, en 1886. Les soldats et ouvriers britanniques diffusent ensuite le sport aux quatre coins de l'Empire de Sa Majesté Victoria. Tout le Commonwealth pratique cette discipline : l'Inde, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Vers la fin du XIX^e siècle, elle gagne les grandes villes portuaires françaises où les navires anglais font escale, ainsi que les écoles et lycées

parisiens. La section hockey-sur-gazon du légendaire Racing Club de France apparaît en 1897.

Première apparition aux JO de Londres, en 1908

Des compétitions internationales sont organisées dès la fin du XIX^e siècle. Le hockey fait sa première apparition comme discipline olympique aux JO de Londres en 1908. À partir de 1920, excepté pour la VIII^e Olympiade, il est présent au programme des épreuves. Les équipes féminines y apparaissent en 1980, aux Jeux de Moscou.

La plupart des nations qui dominent le hockey font ou faisaient partie de l'Empire britannique. Aux Jeux Olympiques, l'Inde détient le record des titres, ayant été 8 fois médaillée d'or. Le Pakistan lui vole une première fois la vedette aux Jeux de Londres de 1948, puis à Mexico en 1968. D'autres nations s'invitent ensuite au palmarès - l'Allemagne à Munich 1972, la Nouvelle-Zélande à Montréal 1976 - faisant du hockey un sport international.

La France crée sa Fédération Française de Hockey (FFH) le 13 novembre 1924. Les clubs les plus prestigieux à l'heure actuelle sont le Stade Français, avec 24 victoires de championnat, le Racing Club de France (19 victoires), le Lille HC (15) et le FC Lyon (11). Si Paris est retenu pour les JO de 2024, Colombes pourrait devenir un haut lieu de promotion de cette discipline.

PARTI SOCIALISTE

Et si on se préoccupait de l'intérêt de l'enfant ?

Les Colombiens ont appris par voie de presse le 14 Juin que la municipalité avait l'intention de revenir à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée. Cette décision, prise à la suite d'un simple sondage effectué quelques jours plus tôt auprès des parents d'élèves, nous étonne :

Lors du Conseil de mai, madame le maire, interrogée sur ses intentions, après que le gouvernement ait annoncé que les municipalités pourraient modifier l'organisation de la semaine des écoliers. La réponse fut que **cela n'était pas à l'ordre du jour de la municipalité**. Et, en quelques jours, tout s'est précipité. Pourquoi ?

Sérieusement, peut-on **remettre en cause une donnée fondamentale de la vie de tous les élèves, la structuration de leur semaine, en quelques jours** et sur la seule base d'une consultation qui semble improvisée (voire opportuniste) ?

C'était sur la base de consultations sérieuses et d'un processus nourri sans cesse avec la communauté éducative que nous avons travaillé à la mise en place de la réforme des temps scolaires. Nous aimerions connaître les travaux sur lesquels la Ville s'est appuyée et savons que les associations de parents d'élèves ont la même attente.

Les autres communes du département (Boulogne, Asnières, Issy-les-Moulineaux...) ont bien compris la récente circulaire et envisagent de décider pour la rentrée 2018, après une vraie concertation et des groupes de travail sur plusieurs mois.

C'est seulement à titre expérimental, que la modification peut s'effectuer dès la prochaine rentrée. Mais il faut l'accord de l'Académie, Colombes l'obtiendra-t-elle ? Par ailleurs, les décisions prises ont des conséquences sur les associations engagées dans le processus depuis deux ans. Certaines débutent leurs inscriptions en juin. Elles ont commencé sans avoir connaissance de la modification et donc sans rien proposer le mercredi matin. Entretemps, les parents ont reçu la lettre de consultation de la ville et n'ont pas inscrit leurs enfants comme à l'accoutumée, attendant la décision finale. Grosse perte pour la trésorerie associative.

La survie économique de certaines associations est en jeu. Mais plus encore l'équilibre des enfants. Pendant les grandes vacances qui commencent, les parents sauront respecter les besoins de leurs enfants, leur rythme, afin qu'ils ne soient pas trop fatigués. Ne serait-il pas temps qu'on prenne le même soin des élèves durant l'année scolaire ? **Des solutions existent**, dans l'esprit de la réforme prévue initialement, **avec une journée d'école raccourcie et une place laissée à l'éveil culturel ou scientifique** à travers des activités

péri-scolaires. Les décisions d'une ville en matière d'éducation ne peuvent se prendre sur l'unique critère de l'économie possible.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Chantal Barthélémy-Ruiz, présidente du groupe, Alexis Bachelay, Michèle Etcheberry, Philippe Sarre, Fatoumata Sow

PARTI COMMUNISTE

Les enfants d'abord !

Quand va-t-on enfin avoir une vraie réflexion sur les rythmes scolaires en prenant en compte uniquement l'intérêt des enfants ?

Sans débat à l'assemblée nationale, et avant même les élections législatives, le nouveau président de la république annonce qu'il va, par décret, autoriser les villes qui le souhaitent à revenir à la semaine de quatre jours.

Madame Goueta s'est précipitée dans la brèche en organisant un sondage par courrier auprès des parents, sur le retour à la semaine de quatre jours, à la rentrée 2017, ou à celle 2018, en occultant le débat sur les rythmes scolaires et l'organisation de la semaine d'école.

Les conseils d'écoles sont mis devant le fait accompli et doivent rendre un avis en quelques jours. Par ailleurs, les membres de la communauté éducative, enseignants, associations de parents d'élèves n'ont pas été sollicités dans ce processus.

Autres conséquences, les associations partenaires des TAPS verront leur budget impacté par cette décision.

Pourquoi tant de précipitation sans même prendre le temps de faire un bilan des 3 années de temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi.

Au vu de cet ensemble d'éléments, nous demandons à Madame Le Maire un bilan quantitatif et qualitatif de l'organisation actuelle et d'en débattre au conseil municipal de septembre avec les éléments issus des conseils d'écoles pour prendre la meilleure décision possible dans l'intérêt des enfants.

Que de précipitation sur ce dossier des rythmes scolaires alors que rien n'a été fait pour résoudre les problèmes acoustiques de l'école Simone Veil malgré les actions des parents d'élèves, des enseignants et des personnels à qui nous apportons tout notre soutien.

Président de groupe : Aïssa BEN BRAHAM (président de groupe), Brigitte GONTHIER-MAURIN, Yahia BOUCHOUICHA, Patricia PACARY.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Canicule et changement climatique

Nous avons tous tendance à zapper les événements. Pourtant, 2015 avait été l'année la plus chaude jamais mesurée. Cela ne devait plus se produire. Mais nous avons subi des vagues de chaleurs entre juin et septembre 2016 comme jamais la France n'en avait connues. Le printemps 2017 vient de battre les records précédents. Avec un réchauffement global compris entre 2° - objectif de la COP 21 - et probablement 3°, l'Europe va connaître une augmentation très significative

des canicules et des événements extrêmes. Ces épisodes climatiques provoquent en plus une pollution à l'ozone néfaste à la santé des Colombiens.

Ecologistes, nous demeurons vigilants à tous les projets qui augmentent le risque climatique, au-lieu de le réduire. A Colombes, et ailleurs.

Patrick Chaimovitch, Samia Gasmî.

Pour lire la tribune complète : <http://www.patrick-chaimovitch.org/2017/06/canicule-a-colombes-et-changement-climatique.html>

PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE

Non parvenu

CITOYENS AUTREMENT

Grand coup de balai sur les partis politiques !!

Est-ce un progrès ? Une vision d'avenir ? Rien n'est moins sûr. La démocratie existe par la richesse de ses débats, par la confrontation, par l'affirmation d'idées, de valeurs que, jusque là, les partis incarnaient, faisaient vivre. Ils n'en étaient pas les seuls détenteurs mais faire comme

s'ils ne pouvaient être des contributeurs réels de la démocratie n'est pas un signe de bonne santé sociétale. Pas plus que celui d'abandonner l'action politique au profit d'un sauveur providentiel quel qu'il soit. Et les sauveurs providentiels, il y en a eu plusieurs dans cette longue campagne....

Véronique MONGE <http://citoyensautrement.blogspot.fr>

LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Et maintenant on fait comment ?

Nous sortons enfin d'une très longue séquence électorale qui a entraîné, c'est le moins que l'on puisse dire, des **bouleversements profonds** dans le paysage politique français, témoignant d'une envie de changement d'une partie de nos concitoyens, et confortant le désintérêt ou la défiance d'une autre partie. Et il faut bien reconnaître que le chantier est colossal, après le quinquennat désastreux de François Hollande qui a notamment plongé son parti politique dans l'abîme.

Il vaut mieux se réjouir de voir souffler un vent d'optimisme et de renouveau sur la France, même si la magie du verbe et la mise en scène de la communication dont nous avons été abreuvés ne sauraient être les fondements d'une politique. Car, sans vouloir gâcher la fête, il va bien falloir redescendre de cette sorte de nuage politique et comprendre comment un slogan de campagne va concrètement être appliqué.

À ce titre, nous, élus locaux, sommes particulièrement inquiets de l'annonce très populaire pendant la campagne électorale de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. D'autant plus que cette réforme intervient après une série de lois qui ont acté le transfert de compétences communales au Territoire ou à la Métropole : aménagement, développement économique (avec transfert de la taxe sur la valeur ajoutée des entreprises) et maintenant offices publics du logement social.

Ces questions de compétences et fiscalité territoriale ne doivent pas être reléguées à des discussions d'arrière-boutique pour spécialistes de la haute administration. Il faut reconnaître que l'État ne facilite pas les choses en multipliant les textes de lois complexes et les acronymes dont il a le secret, n'incitant pas au débat ni à la prise de conscience citoyenne.

Il y a pourtant une question de fond qui se pose et qui peut se formuler très simplement : **quel va être le rôle d'une commune à l'avenir ? Jusqu'où va aller la remise en cause du principe d'autonomie des assemblées locales élues ?**

En annonçant la suppression de la taxe d'habitation (qui représente 79 % des ressources propres des communes), Emmanuel Macron a déclaré que l'État compenserait cette perte pour les communes. Comment précisément et avec quelle pérennité ?

On sait déjà que le calcul de la compensation ne prendra

pas en compte les nouveaux habitants d'une commune et ces dernières ne bénéficieront plus d'une dynamique fiscale. Premier manque à gagner.

Sans être pessimiste, on peut également s'interroger sur la **pérennité du versement de cette compensation**, l'État nous ayant récemment témoigné, à plusieurs reprises, que les dotations sont désormais faites pour baisser.

Il suffit de se rappeler ce qui a été mis en place pour compenser le coût de la réforme des rythmes scolaires (1 milliard €) et qui a fondu comme peau de chagrin... Rappelons que l'on parle aujourd'hui d'une réforme coûtant 10 milliards €. Et n'oublions pas non plus que les aides de l'État représentaient 30 % des recettes de la Ville de Colombes en 2014 contre 17 % aujourd'hui, soit une perte de 20 millions €.

Il est évidemment très populaire d'annoncer la suppression d'une taxe mais comment peut être préservé un **lien citoyen essentiel entre le contribuable et l'usager ?** Il est parfaitement légitime que chaque habitant contribue en fonction de ses moyens aux charges de la commune, mais leur dire de ne plus payer d'impôts, n'est-ce pas nier leur qualité de citoyen responsable ?

Il existe un décalage considérable entre le coût supporté par l'usager pour une prestation et la charge supportée par la Ville : le tarif moyen d'une place en crèche est de 1344€ par an et par enfant alors que son coût réel pour la commune est de 7904€. Le tarif moyen d'un repas à la cantine est de 3€ alors que son coût réel est de 10,50€. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Nous nous retrouverons à la rentrée pour vous présenter le bilan de notre action à mi-mandat, des promesses tenues et de notre bonne gestion. D'ici là nous vous souhaitons un bon été à tous.

Nicole Goueta, Maire de Colombes,
Caroline Coblentz, présidente de groupe, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leila Leghmara, Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métias, Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab, Karim El Bachtany, Yves Pique, Nadia Frontigny, Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet, Véronique Vignon, Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe, Antoine Moukarzel, Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville, Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert, Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot, Ludovic Arnould, Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay, Michel Mome, Touria Hadj Kacem, Christian Don, Christel Debras-Pique.



Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Jeremy ABY PEEDIAKAL, Gaspard ALVAREZ MONTAGARD, Antonin ANSENS, Oscar ARONDEL, Noélan ASSAMOÏ, Liam BELDJOUÏ, Kenza BELLILI, Mariya BENDERKOUCHE, Sofia BOUCHERIT, Maria BOUMAÏZA, Bonko CAMARA, Thelma CHENICLET COMEAU, Sara CHWASZCZ, Hawa COULIBALY, Lina DRICHE, Wael DRICHE, Éden FAHMY, Loqmène FATAKHI, Ilona GAVIARD, Andréa GERAUDIE BÉLAISE, Lorik GERAUDIE BÉLAISE, Layana GUELLAAA, Jihed HAMMAD, Soufiane KEBE, Nissi LENDO, Raphaëlle MAKINSKY, Faustine MARTIN, Alix MARTINI, Naël MAZET, Lyass M'BARKI, Ana-Sofia MOLANO ESPINOZA, Lea NGUENE, Lena NGUENE, Mohamed OMARA, Ilyas OURAHT, Noam PENNES, Mathis PENET, Massyl RESSAD, Naël SAINT-AUBIN, Adja-Fatou SAKHO, Liam SANDRA, Mohamed-Amine SASSI, Gaspard SCHICKLMÜLLER, Nejim SEKKA, Basile TACHÉ, Louise UGHETTO-UGHETTERA



Ils se sont mariés

Mahieddine BOUTALEB et Hanane FRIZI, Thibault GARÇONNAT et Flore GUERBOIS, Tulio GRISALES CANO et Maria SUDARIO ALMEIDA, Sabri GUABINTANI et Samira AIT TRHIT, Abdelmadjid HADJ ALI et Nabila FOUDIL, Farid KASMI et Fatiha CHETTAR, Sofiane METTOUCHI et Célia DJAMAÏ, Mor NDOYE et Nafissa SAMBA, Antonio TAMMARO et Pauline ROGER



Ils nous ont quittés

Irène ALVES DE PUGO ép. ALLANIC, Viviane ANDRE, Marie-José BEAUFILS ép. FILAQUIÉ, Esther BEN AÏCHE ép. AÏM, Aïssa BENHAMOU ép. MEFLAH, Mimoun BENHARI, Salem BENSALÉM, Camille BERNARD ép. CRUBÉZY, Hélène BISSONNIER ép. DUGUÉ, Yamina BOUCHERDAKH ép. LEULMI, Gilbert BOURRELLY, Danielle BOUYSSIER ép. FOURNEAU, Florence BRIERE ép. PESME, Jacques CHIMÈNE, Michel COMPAGNON, Michel CUVELIER, Denise DISANT ép. ETESE, Micheline DUPRÉ ép. GROS, Violette FAGART, Denise FOUQUES ép. SABLÉ, Sylvie GARNIER ép. L'HERMITTE, Jacqueline GERMAIN, Rosa GOMES DOMINGUES ép. FERREIRA GOMES, Antonio GOMES FERREIRA, Pierre GRUDÉ, Ali JAFFAL, Claire JOUVION ép. KHALIFI, Nicole LABELLE ép. CHIAPPONI, Yvonne LAFITTE ép. MARTY, Torkia LAROUCI ép. HAFAYED, Joseph LE SCIELLOUR, Michel LOZANO, Nesrin MANSURGULER, Louis MENDY, Jacqueline PAUL ép. BÉNÉDÉ, Francis PORTIER, Ginette POULAIN de LAFONTAINE ép. MOLS, Roger RAULIN, Arlette RENARD ép. BOCOGNANO, Dominique ROMANO, Demba SOW, Simonne SERVAIS ép. ROCHER, Arpiné SERVERIAN, Khalil YAMOUT

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	Conseillère régionale d'Ile-de-France 1 ^{re} adjointe, Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	Affaires générales, Sécurité, Assemblée municipale, Affaires juridiques, Maison du Droit
Rémi NOUAL	01 47 60 82 57	Finances, Budget, Gestion de la dette, Service Achat
Leïla LEGHMARA	01 47 60 82 96	Affaires scolaires, Enfance, Relations Établissement du 2 nd degré.
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).
Pierre NICOT	01 47 60 82 96	Culture et Patrimoine Historique.
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	Développement durable, Propreté, Espaces Verts.
Marie-Lise VALLEE	01 47 60 81 65	Ressources Humaines.
Amélie DELATTRE	01 47 60 82 96	Urbanisme, Grand Paris, Politique de la Ville.
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92.
Véronique VIGNON	01 47 60 81 65	Affaires sociales et handicap, Sécurité Routière Dépendances, Mobilité durable.
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	Démocratie locale, Citoyenneté.
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	Jeunesse et Sports, Centres de vacances.
Rachid CHAKER	01 47 60 82 57	Vie associative, Relations internationales.
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	Circulation, Stationnement, Transports.
Yvonne PERICHON	01 47 60 82 48	Hygiène, Amélioration de l'habitat

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
Directrice de la rédaction : Rose-Marie Mauviel
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Conception : Plus que les mots
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Alex Bonnemaison,
Valérie Dubois, Martine Mouchy, Alexis Goudeau,
Xavier de Torres, Philippe Parmentier, Christine
Dessemme, Pascal Marion.
Régie publicitaire : CMP Espace
multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire
certifié Imprim'Vert.
Tirage : 40 000 exemplaires
Dépôt légal à parution
En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter le service communication
au 01 47 60 83 86 ou 06 22 88 91 56.
Colombes le Mag en CD audio, avec
l'association Donne-moi tes yeux :
01 47 05 40 30
donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

Vos mairies de proximité

Aragon
6, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30

Fossés-Jean/Stade
107, avenue de Stalingrad
Tél. : 01 41 19 48 70
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h

Gestion urbaine de proximité

Un dysfonctionnement à signaler,
une réponse à obtenir ?
Contactez la Gup : 0800 88 13 81
Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté

Numéro vert unique : 0 800 892 700

Vos conseillers départementaux sur rendez-vous

Nicole Goueta et Sébastien Perrotel, (canton nord) au
01 47 60 80 00.

Yves Révillon, (canton sud) au 01 41 19 83 00.

Isabelle Caullery, (canton sud) au 01 72 42 40 00.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine,
r.karoutchi@senat.fr

Isabelle Debré, sénatrice des Hauts-de-Seine, i.debre@senat.fr

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine,
01 42 34 28 74 ou 06 86 08 83 32

Philippe Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine, p.kaltenbach@senat.fr

Jacques Gautier, sénateur des Hauts-de-Seine, j.gautier@senat.fr

Adrien Taquet, député des Hauts-de-Seine,
adrien.taquet@assemblee-nationale.fr

Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine,
elsa.faucillon@assemblee-nationale.fr

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 80 36

Santé publique

Espaces Santé Jeunes : 01 47 60 43 16. 6, rue
du 11-novembre-1918. Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48
267 bis, rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service Hygiène Santé : 01 47 60 81 21
5, rue de la Liberté, ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h30. Permanence pour le public les mardis et vendredis matin.

Centre communal d'action sociale : 01 47 60 43 90.
5, rue de la liberté. Ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30, et les autres jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Hôpital Louis-Mourier : 178, rue des Renouillers
01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde

Dimanche 9 juillet
Pharmacie Labrousse
11 rue Jules-Michelet
01 47 82 45 52

Vendredi 14 juillet
Pharmacie Valmy
55 boulevard de Valmy
01 42 42 25 60

Dimanche 16 juillet
Pharmacie Lechappellain
156 rue des Voies du Bois
01 42 42 06 99

Dimanche 23 juillet
Pharmacie Pasqueron
1 rue des Vallées
01 42 42 23 12

Dimanche 30 juillet
Pharmacie du Stade
2 avenue Jean-Jaurès
01 42 42 17 98

Dimanche 6 août
Pharmacie Vaysse-Martin
32 rue des Vallées
01 42 42 02 45

Dimanche 13 août
Pharmacie Saint-Denis
28 rue Saint-Denis
01 42 42 32 77

Mardi 15 août
Pharmacie Jacks
11 avenue de l'Agent-Sarre
01 42 42 01 40

Dimanche 20 août
Pharmacie des 4 Chemins
130 boulevard Charles-de-Gaulle
01 42 42 22 71

Dimanche 27 août
Pharmacie Benaïsa
71 rue Gabriel-Péri
01 47 81 16 90

Maison du droit

6, boulevard Edgar-Quinet. Ouvert du lundi au mercredi et le
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 47 60 41 33

Réussite éducative

20, place Aragon, 1^{er} étage, ouvert sur rendez-vous du lundi au
vendredi, de 9h à 18h. Renseignements : 01 41 19 43 79.

Hôtel de ville

Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00

LE SAVIEZ-VOUS?

8 agences de Colombes
unissent leurs forces de vente !



VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

**Pour un mandat exclusif confié
à une des 8 agences:**

Plus de **40 collaborateurs** à votre service
dans la ville de Colombes.

VOUS SOUHAITEZ ACHETER ?

Bénéficiez des avantages suivants:

Un accès à plus de **100 mandats
exclusifs**, une **optimisation** de votre
recherche.



L'AMEPI est un outil
de diffusion des biens
en exclusivité entre
professionnels utilisateurs.

CENTURY 21 BEAUPAIRE
25 ter, rue Gabriel Péri, 92700 Colombes
01 47 80 21 00 | beaupaire@century21.fr
www.century21beaupaire.com

LAFORET
6, place du Général Leclerc, 92700 Colombes
01 42 42 25 62 | colombes@laforet.com
www.laforet.com/colombes

GUY HOQUET
87, rue du Bourneil, 92700 Colombes
01 55 66 09 09 | colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

ALESCO
8, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes
01 47 80 24 64 | alescoimmobilier@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com

LES AGENTS DE L'IMMOBILIER
4, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes
01 47 86 68 68 | colombes@lesagentsdelimmobilier.com
www.lesagentsdelimmobilier.com

ORPI
5, rue Victor Hugo, 92700 Colombes
01 47 80 33 33 | actionimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/actionimmobilier

MONTQUARTIER
27, avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes
01 47 84 00 00 | agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com

FUTUR TRANSACTIONS
1, rue Félix Faure, 92700 Colombes
01 42 42 64 78 | colombes@futurtransactions.com
www.futurtransactions.com